

PARAIT LE DIMANCHE

LE NUMÉRO : 1 FRANC

# LA REVUE NOIRE

Organe bi-mensuel des Industries de la Houille et du Fer

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

**E. LEFÈVRE**

*Ingénieur civil*

DIRECTION ET ADMINISTRATION : 33, RUE MEUREIN, LILLE

3<sup>e</sup> Année. - N<sup>o</sup> 72.

**ABONNEMENTS :**  
 France..... 20 francs par an.  
 Union postale..... 25

13 Mai 1900.

*Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire.*

## Société des Etab<sup>ts</sup> POSTEL-VINAY

*Société anonyme, Capital: 3,000,000 de francs*

PARIS \* 219, Rue de Yaugirard (Usine : 41, Rue des Volontaires) \* PARIS

EXPOSITION UNIVERSELLE 1889: MEMBRE DU JURY, HORS CONCOURS

45 TYPES DE DYNAMOS & MOTEURS DE 1/2 A 1500 CHEVAUX

*MOTEURS FERMÉS, complètement à l'abri de l'eau, des acides, huiles, poussières, etc.*

POMPES & VENTILATEURS ÉLECTRIQUES, GRUES, TREUILS, PONTS ROULANTS, MONTE-CHARGES, ASCENSEURS ÉLECTRIQUES

50,000 Chevaux livrés en 1897 et 98 pour le Transport de force, l'Éclairage et la Traction électriques

**A**TELIERS SPÉCIAUX POUR LA CONSTRUCTION DU MATÉRIEL THOMSON-HOUSTON, ADOPTÉ DANS LES VILLES DE PARIS, LYON, MARSEILLE, BORDEAUX, LE RAINGY, VERSAILLES, ROUBAIX, TOURCOING, LE HAVRE, ROUEN, ALGER, MONACO, AMIENS, LAON, BOULOGNE-SUR-MER, ETC.

*RÉFÉRENCES NOMBREUSES & IMPORTANTES DANS LE NORD DE LA FRANCE*

DOREZ, ingénieur à Roubaix, Agent général du Nord de la France.

10

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES

## Pompes Worthington

BREVETÉES S. G. D. G.

GRAND PRIX  
 Exposition Universelle Paris 1889

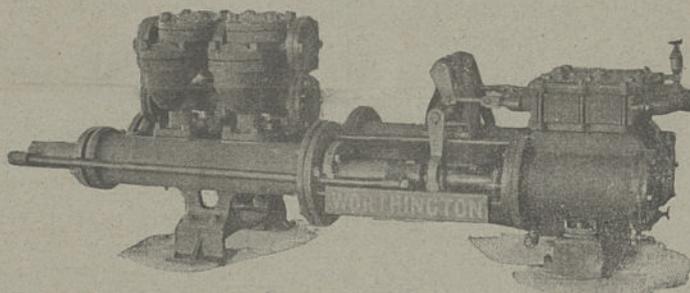
WORTHINGTON



Marque déposée

SIÈGE SOCIAL :

43, Rue Lafayette, PARIS



Pompes pour tous Services de Mines  
 etc.

120,000 POMPES WORTHINGTON  
 EN SERVICE

Prix, Catalogues, Dessins et Devis sur demande

SUCCURSALE :

12, Bard du Nord, BRUXELLES  
 (22)

FONDERIES & ATELIERS DE CONSTRUCTION

PARIS **A. PIAT et ses Fils** SOISSONS

TRANSMISSIONS · POULIES · ENGRENAGES

ELÉVATEURS, TRANSPORTEURS pour charbons, briquettes, coke

POMPES, VENTILATEURS

Succursale : 59, RUE DE LA FOSSE-AUX-CHÊNES, ROUBAIX (12)

## FONDERIE DE FER

POUR PIÈCES DE TOUS POIDS & TOUTES DIMENSIONS

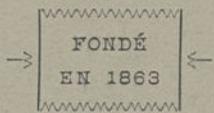
SPÉCIALITÉ DE PIÈCES MÉCANIQUES

S<sup>té</sup> A<sup>me</sup> des Fonderies DUROT-BINAULD

LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord) (8)

LILLE, IMP. G. DUBAR ET C<sup>ie</sup>.





# CRÉDIT LYONNAIS



Agence de LILLE, Rue Nationale, 28

AVEC SOUS-AGENCES à DOUAI, CAMBRAI, ARMENTIÈRES et CAUDRY  
*Rue de Bellain, 10    Rue de la Herse, 9    Rue Nationale, 52    Rue Centrale, 6*

ORDRES DE BOURSE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER.  
 PAIEMENT A VUE DE TOUS COUPONS.  
 GARDE DE TITRES, PAPIERS, OBJETS PRÉCIEUX, ETC.  
 AVANCES DE FONDS SUR TITRES FRANÇAIS ET ÉTRANGERS.  
 RÉGULARISATION ET REMBOURSEMENT DE TITRES.  
 TRANSFERTS, CONVERSIONS DE TITRES, ETC.

DÉPÔTS DE FONDS (COMPTES CHÈQUES).  
 DÉLIVRANCE DE CHÈQUES SUR TOUS PAYS.  
 PAIEMENTS TÉLÉGRAPHIQUES POUR TOUS PAYS  
 LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES.  
 OUVERTURE DE COMPTES COURANTS.  
 ESCOMPTÉ ET RECÈVEMENT D'EFFETS DE COMMERCE.

## LOCATION DE COFFRES-FORTS

(Compartiments à partir de 5 fr. par mois)

POUR LA GARDE DES TITRES, OBJETS PRÉCIEUX, PAPIERS, ETC.

COMPAGNIE FRANÇAISE POUR L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS

# THOMSON-HOUSTON

CAPITAL: 40 MILLIONS

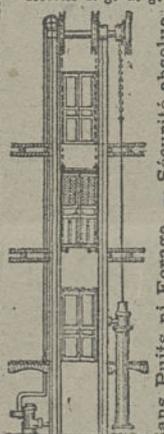
10, Rue de Londres, PARIS

TRACTION ÉLECTRIQUE  
 ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE  
 TRANSPORT DE FORCE

APPAREILS POUR MINES  
 LOCOMOTIVES BASSES  
 PERFORATRICES-HAVEUSES

(23)

Ascenseurs Hydrauliques  
 Brevetés s. g. d. g.



**THOMAS-JÉSUPRET**  
 Constructeur, rue Roland, 59, LILLE

INSTALLATION DE BUANDERIES  
 Chaudières, Lavenses, Tordeuses, Essoreuses, Séchoirs  
 A FEU ET A VAPEUR

Machines à repasser le linge  
 DRAPS, NAPPE, SERVIETTES, RIDEAUX, ETC.  
 pour Hospices, Hôpitaux, Blanchisseurs, etc.

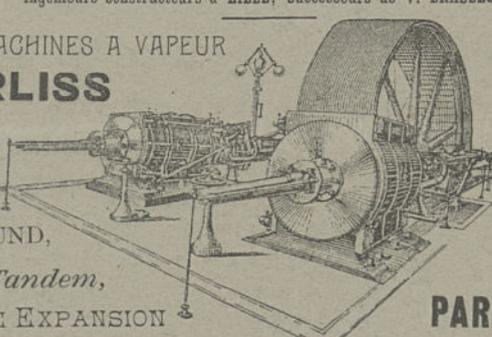
**Spécialité d'APPAREILS ÉLÉVATEURS** brevetés s. g. d. g.  
 ASCENSEURS HYDRAULIQUES P<sup>r</sup> HOTELS & MAGASINS  
 Monte-Charges d'Usines mus par courroies  
 TIRE-SACS HYDRAULIQUES & MÉCANIQUES  
 MACHINES A VAPEUR A CHAUDIÈRES VERTICALES

ians Puits ni Forage. — Sécurité absolue  
 SPÉCIALITÉ DE MONTE-CHARGE MÉCANIQUE NI PAR COURROIE

Anciens Etablissements LE GAVRIAN et Fils, fondés en 1848, à Lille (Nord)  
 Introduceurs en France de la machine CORLISS

**GREPPELLE & GARAND**  
 Ingénieurs-Constructeurs à LILLE, Successeurs de V. BRASSEUR

MACHINES A VAPEUR  
**CORLISS**  
 simples, JUMELLES, COMPOUND, Tandem, TRIPLE EXPANSION



**GRAND PRIX**  
 Exposition  
 Universelle  
**PARIS 1889**

## Auguste VERLINDE, Constructeur-Mécanicien, 8, Boulevard Papin, LILLE

### APPAREILS DE LEVAGE

Palans à hélice ou Poulies françaises, Palans différentiels. Treuils ordinaires, Treuils appliqués, Treuils de carrossiers. Monte-charges: Ascenseurs à mains, Ascenseurs au moteur avec câble en chanvre et câble métallique, Monte-plats, Tire-sacs, Monte-charge roulant à double mouvement vertical et horizontal pour filatures ou toute autre industrie. Séries de poulies en une et deux pièces constamment disponibles en magasin. Paliers. Grues. Chariots roulants ordinaires et à direction. Amarres. Chaînes. Moufles. Crics. Vérins. Pinces lève-sacs. Portes à fermetures automatiques brevetées pour ascenseurs.

(5)

# Comptoir National d'Escompte

DE  
\* PARIS \*

AGENCE DE LILLE :  
**96, Rue Nationale**

ESCOMPTE DE PAPIER COMMERCIAL & WARRANTS  
Dépôts de fonds à vue et à échéances

ACHAT & VENTE DE MONNAIES ÉTRANGÈRES  
Paiement de tous Coupons

**ORDRES DE BOURSE**  
sur tous marchés

EXÉCUTION EN BOURSE DE LILLE AUX MÊMES CONDITIONS  
QUE LES AGENTS DE CHANGE

Avances sur Valeurs de Charbonnages  
ET SUR TOUS TITRES

DÉLIVRANCE DE CHÈQUES & LETTRES DE CRÉDIT  
*Garde de Titres, Papiers, etc.*

LOCATION DE COFFRES-FORTS  
(Compartiments à partir de 5 fr. par mois)

(30)

## Fabrique d'Huiles et Graisses industrielles

# G<sup>VE</sup> DELACOURT

LILLE, 14, rue des Jardins, 14, LILLE

Spécialité d'Huiles extra-supérieures  
*pour Cylindres et Mouvements de Machines  
rapides et à très haute pression*

**LA VISCOSITINE** (Marque déposée) est une huile minérale réduite et concentrée au plus haut degré, de qualité extra-supérieure et de nuance rouge pour cylindres qui, par sa très grande viscosité, réalise de 40 à 50 pour cent d'économie sur toutes les huiles brutes vertes ou noires indistinctement. Ne se décomposant pas au-dessous de 25 kilos de pression, LA VISCOSITINE entretient tous les organes qu'elle lubrifie dans un état de **propreté absolue et sans aucun échauffement.**

Afin de ne pas confondre cette huile avec ses similaires qui n'ont de rapport avec elle que par la nuance, exiger surtout la marque ci-dessus.

**LA FRIGORIFIQUE** (Marque déposée). Pour automobiles, dynamos, turbines, têtes de bielles, paliers et tous autres mouvements rapides. — Cette huile est reconnue de beaucoup supérieure à toutes celles employées jusqu'à ce jour.

Les Commandes sont expédiées le jour même de leur réception, la Maison ayant toujours en magasin un minimum de **200 fûts de Viscosotine et 200 fûts de Frigorifique.**

Agences principales à PARIS, ROUEN et Reims

(33)

# C<sup>ie</sup> FRANCO-AMÉRICAINE

MONOPOLE DE CONSTRUCTION

DES

## Machines Corliss RICE & SARGENT

DE PROVIDENCE (ÉTATS-UNIS)

BUREAUX & ATELIERS A LESQUIN, PRÈS LILLE (NORD)

MOTEURS GRANDE VITESSE POUR ÉLECTRICITÉ

Entreprise d'Usines à forfait

TRANSMISSIONS DE MOUVEMENT, RÉPARATIONS, ÉTUDES GRATUITES

(36)

## CHAUFFAGE & VENTILATION

PAR LA VAPEUR B. P.

V. HUGLO, Ing<sup>r</sup>-Const<sup>r</sup>. - Bureaux et Usine: 90, rue Racine, LILLE

RADIATEURS & CHAUDIÈRES brevetés, ÉLÉMENTS DE CHAUFFAGE PERFECTIONNÉS, TUYAUTERIES RACCORDS ÉCONOMIQUES, MATÉRIEL, ACCESSOIRES

La Maison a été choisie par le Comité de l'Exposition Universelle 1900 pour la ventilation des Palais du Champ-de-Mars. Débit des Appareils 540,000 m<sup>3</sup> à l'heure.

(42)



Victor METZ

LILLE

240, Rue Nationale  
66, Rue de la Barre

## SALLES de BAINS

LAVABOS & CABINETS DE TOILETTE

Forage de puits et Sondage

ENTREPRISE DE SERVICE

d'EAUX & DE GAZ

Spécialité de Travaux

POUR

BRASSERIES et USINES

TÉLÉPHONE 693 (45)

**E. & A. SÉE,** Ing<sup>rs</sup>-Constructeurs, **15, RUE D'AMIENS,** LILLE

TÉLÉGRAMMES : SÉE, 15 AMIENS, LILLE — TÉLÉPHONE N° 304

**Constructions Métalliques. — Bâtiments Industriels**

Etudes et Entreprise générale à forfait  
TYPES LES PLUS PERFECTIONNÉS. SUIVANT LES EXIGENCES DE CHAQUE INDUSTRIE

**CHARPENTES, POUTRES, LINTEAUX, PYLONES, etc.**

**CHAUFFAGES A VAPEUR : Tuyaux à ailettes syst. SÉE, Purgeurs, Accessoires, etc.**

**RÉFRIGÉRANTS PULVÉRISATEURS** d'Eau de condensation, Syst. SÉE, brevetés S. G. D. G.  
Appliqués à plus de 80.000 chevaux de force motrice et donnant une grande économie d'eau.

(34)

**L. MAHIEU & FILS**

CHIMISTES BREVETÉS S. G. D. G.

117, Boulevard Gambetta, ROUBAIX (Nord)

**CORRECTION COMPLÈTE au PRÉALABLE ou à la MARCHE**  
des eaux d'alimentation

SANS AUCUN APPAREIL MÉCANIQUE  
par l'emploi du

**TARTRIVORE CONCENTRÉ**

Produit liquide incolore à base de sucres végétaux  
GARANTI NEUTRE

Avec un kilog. on épure 50,000 litres d'eau titrant 50° hydrotimétriques

**ENDUIT RÉFRACTAIRE CALORIFUGE MAHIEU**  
ANTI-RAYONNANT



**GRAISSES POUR COURROIES EN CUIR & POUR COURROIES TISSÉES**

Enduit-Cables \* Peinture-émail en toutes nuances (30)

**REPRÉSENTATIONS INDUSTRIELLES**

*Exploitations de Brevets*

**E. DECLERCQ & H. CORDONNIER**

INGÉNIEURS

**5, Rue Jean-Roisin**

\* LILLE \*

**Epuration des Eaux Industrielles**

ÉCONOMISEUR CALVERT

Foyers et Grilles de Générateurs

**POMPES**

CENTRIFUGES, A PISTONS & A MOTEUR ELECTRIQUE

**MOTEURS à Gaz et à Pétrole**

VOITURES AUTOMOBILES & MOTOCYCLES

VOITURETTE A VAPEUR STANLEY

(32)

ANCIENNE MAISON LOUIS FONTAINE, FONDÉE EN 1832

**CRÉPELLE-FONTAINE \* Succ<sup>r</sup>,** à LA MADELEINE-lez-LILLE (France)

ATELIERS DE CONSTRUCTION ET DE GROSSE CHAUDRONNERIE D'ACIER DE FER ET DE CUIVRE  
A LA MADELEINE-LEZ-LILLE ET A ROUBAIX

**Principales Récompenses :** Grands Prix à l'Exposition universelle de Bruxelles 1897. — Grands Prix à l'Exposition universelle d'Anvers 1894. — 2 Médailles d'or à l'Exposition universelle de Paris 1889. — Prix de Progrès à l'Exposition universelle de Bruxelles 1888. — Médaille d'Or à l'Exposition universelle de Barcelone 1888. — Grande Médaille d'or de la Fondation Kulmann en 1887, pour le plus grand progrès en distillerie. — Médaille d'Or grand module de la Société d'Agriculture de France 1886. — Médaille d'or à l'Exposition universelle d'Anvers 1885. — Diplômes d'honneur, Médailles d'or et un grand nombre d'autres récompenses de 1<sup>er</sup> ordre.

CONSTRUCTION ET ENTREPRISE DE DISTILLERIES, SUCRERIES, RAFFINERIES, GLUCOSERIES, FÉCULERIES, AMIDONNERIES, MALTOSERIES, BRASSERIES, SALINES, SAVONNERIES, RAFFINERIES DE POTASSE, DE PÉTROLE, FABRIQUES D'ÉTHÉR, D'AMMONIAQUE, DE TAPIOCA ET DE TOUTES AUTRES INDUSTRIES.  
SPÉCIALITÉ pour les Installations de Distilleries et de Brasseries perfectionnées, Machines et Appareils pour la fabrication des Alcools et des Bières de qualité supérieure.

RECTIFICATION CONTINUE DES ALCOOLS donnant de 92 à 95 % d'alcools | APPAREILS PERFECTIONNÉS pour la fabrication de l'éther (Brevetés extra-fins en 1<sup>er</sup> jet, moins de 1% de freinte et 50% d'économie de charbon (Brevetés S.G.D.G.) | S.G.D.G.)

GÉNÉRATEURS de tout genre, à Bouilleurs intérieurs et extérieurs, SEMI-TUBULAIRES, TUBULAIRES, à tubes démontables et à doubles tubes (Brevetés S.G.D.G.)  
GÉNÉRATEURS multibouilleurs (Brevetés S.G.D.G.) | APPAREILS à teindre et à blanchir dans le vide, ou sous pression  
CHAUDIÈRES à tubes Galloway extérieurs et à tubes d'eau inexplosibles (Brevetés S.G.D.G.) | à volonté (Brevetés S.G.D.G.)

Privilage pour la circulation " DUBIAU " dans les chaudières augmentant beaucoup la vaporisation et le rendement.

(35)

# LA REVUE NOIRE

ORGANE BI-MENSUEL DES INDUSTRIES DE LA HOUILLE ET DU FER

ABONNEMENTS D'UN AN : France, 20 francs; — Union postale, 25 francs.

RÉCLAMES : 2 FRANCS LA LIGNE DE TEXTE

POUR LES ANNONCES, S'ADRESSER AUX BUREAUX : 33, RUE MEUREIN, LILLE

Les Abonnements et les Annonces sont payables d'avance et continuent sauf avis contraire

**Sommaire.** BULLETIN ÉCONOMIQUE : Projet de loi : Institution des concessions de mines (*fin*). — BULLETIN INDUSTRIEL : Nécrologie ; Mines de La Clarence ; Mines de la Barallièrre ; Catastrophe minière aux Etats-Unis ; Election sénatoriale dans le Pas-de-Calais ; Demandes en concession de mines ; Brevets nouveaux. — Géologie : Description d'un échantillon de charbon papyracé ou papierkhole (*suite*). — BULLETIN COMMERCIAL : France ; Belgique ; Allemagne ; Angleterre. — BULLETIN FINANCIER : Le Crédit Lyonnais à Lille ; Mines de Carmaux. — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de France, revue des cours. — Tableau des valeurs minières et métallurgiques de Belgique, revue des cours. — Belgique : Charbonnages d'Ormont, à Châtelet ; Charbonnages du Gouffre, à Chatelineau. — INFORMATIONS DIVERSES.

## BULLETIN ÉCONOMIQUE

### INSTITUTION DES CONCESSIONS DE MINES

Projet de loi déposé au Sénat, le 23 mars 1900, par M. BAUDIN,  
ministre des Travaux publics

(SUITE)

Le Président de la République française,

DÉCRÈTE :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté au Sénat par le Ministre des Travaux publics, qui est chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion.

#### PROJET DE LOI

Article premier. — Toute concession de mine est attribuée par adjudication publique entre concurrents préalablement agréés en Conseil d'État, sur une somme payée au Trésor, en une fois ou en plusieurs annuités.

Celui des demandeurs en concession que le Conseil d'État aura déclaré être l'inventeur pourra se faire attribuer la concession avant l'adjudication au prix fixé pour cette adjudication. Toutefois, l'exercice de ce droit peut être refusé à l'inventeur qui détient des concessions de même nature que celle par lui sollicitée ; en ce cas, il n'a droit qu'à l'indemnité prévue par l'article 46, paragraphe 2, de la loi du 21 avril 1810.

Dans le mois de l'adjudication et sous réserve de la disposition du paragraphe 2 du présent article, l'inventeur aura en outre le droit, par déclaration à la Préfecture, de se faire attribuer la mine par préférence, aux conditions de l'adjudication.

Art. 2. — A défaut de paiement aux époques fixées, soit de l'une des sommes prévues à l'article premier, soit de l'une des redevances mentionnées aux articles 33 à 38 de la loi du 21 avril 1810, tout concessionnaire de mines encourt la déchéance.

Une mise en demeure, émanée du Ministre des Travaux publics, accordant un délai de deux mois, lui est notifiée par la voie administrative, au domicile par lui élu en vertu de l'ordonnance du 18 mars 1842, ou, à défaut d'élection de domicile, aux maires des communes sur lesquelles porte la concession et au gardien ou représentant de la mine sur place.

La mise en demeure est publiée et affichée dans les communes précitées ; elle est, en outre, insérée dans l'un des journaux publiés dans l'arrondissement, ou s'il n'en existe aucun, dans l'un de ceux du département et dans le *Journal Officiel*.

Dans la quinzaine de la dernière des publications et insertions, prévues au paragraphe précédent, les privilèges et les hypothèques conventionnelles, judiciaires ou légales, seront inscrits.

Dans la quinzaine suivante, la mise en demeure sera notifiée, par voie administrative, à tous les créanciers inscrits.

Si, le délai de la mise en demeure expiré, le paiement n'a pas été effectué, le Ministre des Travaux publics prononce la déchéance.

Son arrêté n'est susceptible que du recours pour excès de pouvoir.

Il est publié et affiché dans toutes les communes sur lesquelles portait la concession.

La mine, quitte et franche de toutes charges à raison de la concession antérieure ou du fait du concessionnaire déchu, peut faire l'objet d'une nouvelle concession par adjudication, conformément aux règles de la présente loi.

Art. 3. — La disposition du dernier paragraphe de l'article précédent s'applique à toute concession qui, retirée et mise en adjudication dans les formes de l'article 6 de la loi du 27 avril 1833, n'a pas trouvé de soumissionnaire.

L'annulation de la concession est, en ce cas, prononcée par un décret publié et affiché dans toutes les communes sur lesquelles portait la concession.

Art. 4. — Si, durant le chômage d'une mine pour une cause quelconque, la suspension de l'entretien est de nature à entraver la reprise de l'exploitation, le Préfet peut, l'exploitant entendu, prescrire les mesures nécessaires à l'entretien et les faire exécuter aux frais de l'exploitant.

Il peut requérir, à cet effet, les hommes, les animaux, les matériaux et le matériel nécessaires. Nul ne peut refuser de déférer à la réquisition.

Art. 5. — Sont réputés actes de commerce, les actes faits par un exploitant de mine, pour la vente et le transport de ses produits et pour l'achat des matières nécessaires à l'exploitation.

Néanmoins, les Sociétés qui auront pour objet principal l'exploitation des mines resteront civiles.

Art. 6. — Des règlements d'administration publique détermineront les dispositions nécessaires à l'application de la présente loi, notamment en ce qui concerne le paiement des annuités d'adjudication et la procédure des adjudications.

Art. 7. — Sont abrogés tous textes antérieurs dans ce qu'ils ont de contraire à la présente loi.

Fait à Paris, le 23 mars 1900.

Le Président de la République française,  
Signé : Émile LOUBET.

Par le Président de la République :

Le Ministre des Travaux publics,  
Signé : Pierre BAUDIN.

\* \* \*

La disposition essentielle de ce projet de loi, celle qui se rapporte plus spécialement à l'avenir de l'industrie minière en France, réside entièrement dans l'article 1<sup>er</sup>. Elle établit le principe nouveau de la non gratuité des concessions.

Ce principe, non admis encore, a cependant reçu dernièrement une application avant la lettre. Les attributaires de nouvelles concessions de mines de fer dans la Lorraine ont dû préalablement s'engager à effectuer un versement de 500 francs par hectare concédé. Il est permis de penser que ce prix constitue un tarif très élevé, non seulement pour du minerai de fer dont la valeur intrinsèque est relativement faible, mais aussi pour des combustibles minéraux.

Si la mise en adjudication des concessions futures est basée sur un chiffre analogue, l'Etat se fera donc payer très cher des concessions qui pourront souvent n'avoir aucune valeur. Ne serait-ce pas un vol, cela ?

Comment estimer d'ailleurs cette valeur avant l'exploitation ? C'est pour ainsi dire impossible dans la plupart des cas.

On peut tomber sur un gisement de faible étendue ou très irrégulier ou enfin se trouver pendant l'exploitation en présence de difficultés considérables et insoupçonnées, provenant de la présence de l'eau ou du grison dans les travaux, etc., et même rencontrer plusieurs de ces inconvénients simultanément.

Il ne faut pas oublier que sur 681 concessions de combustibles minéraux instituées en France à la fin de 1898, 281 seulement étaient exploitées. Il y en avait donc 400 délaissées, et pour le plus grand nombre de celles-ci, l'abandon est dû à la pauvreté du gisement.

Admettrait-on que l'Etat se fût fait payer, à raison de 500 fr. l'hectare, 169.834.500 francs pour les 339.669 hectares que représentent ces 400 concessions pour ainsi dire sans valeur ?

Non, sans doute, et l'on aurait raison. Or, parmi les concessions que l'on sera appelé à délivrer, dans l'avenir, il y en aura certainement autant qu'avant qui n'offriront que bien peu de chances de succès.

On nous dira peut-être que le projet de loi prévoit le paiement par annuités du prix de l'adjudication et qu'il suffira au concessionnaire d'un gisement trop pauvre ou par trop irrégulier de ne plus acquitter ses annuités pour être déchu de tous ses droits, et par conséquent dégagé de l'obligation de parfaire la somme fixée par l'adjudication.

C'est très vrai, mais pour s'être contenté du 1/4 ou du 1/3 de la somme qu'il avait primitivement fixée, l'Etat n'en aura pas moins agi comme un négociant malhonnête qui profiterait de l'incapacité ou de la cupidité humaines pour vendre, plus ou moins cher, tous les cailloux de Kimberley comme autant de diamants recouverts d'une simple gangue.

En résumé, la mise en adjudication sur prix minimum, avec ou sans privilège au bénéfice de l'inventeur, serait très souvent une spoliation pure et simple du concessionnaire.

La loi ne peut pas consacrer, même au profit de l'Etat, une disposition aussi contraire à l'honnêteté. Espérons que le Parlement s'en rendra compte et qu'en France le vol ne sera jamais élevé à la hauteur d'une institution gouvernementale.

E. L.



## BULLETIN INDUSTRIEL

### PETITES NOUVELLES

**Nécrologie.** — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Pierre Pagès, administrateur des mines de Béthune, décédé à Paris le 24 avril dernier, dans sa soixante-quinzième année. Nous nous permettons d'adresser à sa veuve, ainsi qu'à sa nombreuse famille, nos sincères condoléances.

Ci-dessous, nous reproduisons le discours prononcé sur sa tombe par M. Plichon, député du Nord et administrateur de la Compagnie des mines de Béthune, au nom du Conseil d'administration de cette Compagnie :

« Messieurs,

» Le deuil qui nous réunit autour de cette tombe, en semant une profonde douleur chez tous les amis de M. Pagès, a encore été pour nous une affreuse surprise, tant nous étions accoutumés à voir cet homme vigoureux défier, avec les années, le cortège de souffrances qu'elles ont l'habitude de traîner après elles.

» Au nom du Conseil d'administration de la Compagnie des mines de Béthune, dont M. Pagès était le plus ancien administrateur, je viens apporter à sa mémoire le tribut d'éloges qu'elle mérite, inséparable des regrets vivants qu'il laisse derrière lui dans le cœur de ceux qui l'ont connu.

» M. Pagès appartenait à cette forte race du plateau central de la France, dont la réputation est universelle ; il sut maintenir le bon renom de ses compatriotes.

» Né le 26 avril 1825, il partit pour Paris en 1843 ; il avait à peine dix-huit ans.

» Actif, courageux, acharné au labeur et portant avant tout un grand fonds de droiture et une profonde honnêteté, il entama la lutte pour la vie, avec des armes qui devaient lui assurer le succès.

» Il commença par entreprendre un commerce de charbon de bois, auquel il substitua bientôt le commerce des houilles.

» Ses qualités commerciales, qui inspiraient confiance tant aux consommateurs qu'aux producteurs, tant aux clients qu'aux fournisseurs, firent rapidement progresser le chiffre de ses affaires, et le plaça au premier rang du commerce parisien.

» Très bon, il aida puissamment ses compatriotes de ses conseils et de sa bourse.

» Ayant pris du service pendant le siège et rempli ses devoirs vis-à-vis de son pays, il ravitailla Paris lorsque l'investissement eut pris fin sans même profiter de la loi de sursis sur les échéances.

» Il obtint en effet, à ce moment critique où les minutes comptaient pour des heures, il obtint tant de l'étranger que de la France, pour ravitailler la capitale, d'importantes fournitures qu'il devait à la confiance qu'il avait dû inspirer dans la tenue de ses engagements.

» M. Pagès, qui s'était retiré des affaires en 1878, fut nommé administrateur de la Compagnie des mines de Béthune au mois de février 1884.

» Nous qui avons pu particulièrement le connaître et l'apprécier dans l'accomplissement de ses fonctions, nous conserverons un souvenir vivant de la manière scrupuleuse dont il exerçait son mandat, de la connaissance approfondie des affaires, de la grande loyauté avec laquelle il les traitait, du souci qu'il mettait à éviter jusqu'à la moindre équivoque.

» Messieurs, la vie de cet homme qui, à 75 ans portait, tel un vieux chêne de nos forêts, la tête haute et vigoureuse peut-être cité comme modèle de labeur, d'énergie et de loyauté.

» M. Pagès fut un homme profondément droit et esclave du devoir : Dieu, dans sa justice, lui donnera le repos, la paix après la lutte en ce monde.

» Que ces souvenirs, que cette pensée soient un rayon consolateur pour sa veuve cruellement séparée, après 47 ans d'une étroite union, du compagnon des jours de lutte et des jours de bonheur.

» Pour nous, Messieurs, qui avions pour M. Pagès l'estime qu'inspirait son caractère, son souvenir ne nous quittera pas et, nous rappelant son passé, nous nous inspirerons de ses exemples. »

**Mines de la Clarence.** — Le puits n° 1 a actuellement 510 m. de profondeur. Depuis la grande veine de 1<sup>m</sup>40 rencontrée à 470 mètres, il a traversé une belle veine de 0<sup>m</sup>60 à 478 m. et une de 0<sup>m</sup>55 à 493 m. Le puits n° 2 est à 400 mètres. On va commencer sous peu le montage des machines.

Le sondage d'Ourton est également à 400 mètres, toujours au diamètre primitif de 0<sup>m</sup>50. C'est un joli résultat qui n'a, croyons-nous, pas encore été atteint jusqu'ici et qui fait le plus grand honneur au maître-sondeur, M. Lefebvre. On estime que les terrains traversés depuis quelque temps sont siluriens.

**Mines de la Barallière.** — L'*Officiel* publie l'arrêté suivant : Les propriétaires actuels de la concession des mines de houille la Barallière (Loire) sont déchus de cette concession.

A l'expiration du délai de recours fixé par l'article 6 de la loi du 27 avril 1838, il sera procédé publiquement à l'adjudication de la mine dans les formes prévues audit article.

**Catastrophe minière aux États-Unis.** — Une terrible explosion s'est produite le 1<sup>er</sup> mai aux mines de Shofield, situées dans la province d'Utah : 250 mineurs ont péri. Elle est due, dit-on, à l'explosion d'un certain nombre de barils contenant de la poudre de mine ; les émanations qui sortaient de la mine retardèrent les opérations de sauvetage, mais, cependant, l'immensité du désastre devint bientôt apparente aux yeux de tous.

Les hommes s'étaient évidemment aperçus qu'ils couraient un grand danger, car tous avaient une attitude de défense. Quelques-uns s'étaient entouré la tête avec des manteaux, d'autres s'étaient plongé la face dans la terre, comme pour échapper aux gaz meurtriers.

Les scènes qui se produisirent à l'entrée de la mine furent déchirantes. Les neuf dixièmes des hommes tués sont Américains ou Gallois.

La première explosion, qui s'est produite dans le puits numéro 4, s'est ensuite étendue au puits numéro 1, dans lequel beaucoup d'ouvriers ont également été asphyxiés.

La petite ville de Shofield présente l'aspect d'une véritable morgue. Presque chaque famille a un des siens parmi les victimes.

Cette catastrophe est la plus épouvantable qui se soit jamais produite dans l'ouest des États-Unis. L'explosion de Wyoming, il y a quelques années, n'avait fait que cent victimes.

Des personnes qui travaillaient en dehors des mines déclarent avoir vu une partie du terrain avoisinant les puits se soulever, en quelque sorte, puis ce fut une formidable détonation à la suite de laquelle une masse de terre et de pierres fut projetée à plusieurs centaines de pieds en l'air. Quelques pierres sont tombées à un demi-mille de distance.

L'une des versions sur la cause de la catastrophe dit que des Finlandais, récemment arrivés, avaient apporté secrètement dans la mine une grande quantité de poudre brisante pour accroître leur gain en faisant sauter de gros blocs de charbon d'un coup.

**Élection sénatoriale dans le Pas-de-Calais.** — Conformément à la résolution prise par le Congrès des délégués sénatoriaux du département, M. Leroy, ancien directeur des mines de Bruay, a été élu sénateur à une très grosse majorité.

## Demandes en Concession de Mines

Par une pétition en date du 27 janvier 1900, régularisée à la date du 8 février suivant, M. Domage, agissant en qualité de directeur de la Société nouvelle des charbonnages des Bouches-du-Rhône, dont le siège social est à Paris, 55, rue de Châteaudun, sollicite une extension du périmètre de la concession de mines de houille de Gardanne, instituée par ordonnance du 17 septembre 1817, dont cette Société est propriétaire, sur le territoire des communes de Gardanne, Meyreuil, Bouc et Aix, arrondissement d'Aix. L'extension demandée aurait une étendue

superficielle de 4.646 hectares, ce qui porterait à 7.598 hectares la superficie de la concession de Gardanne.

(*Journal Officiel* du 18 mars 1900).

Par une pétition en date du 3 février 1900, M. Carle, Camille, agissant en qualité d'administrateur-délégué de la Société de recherches de la Vallée de l'Arc, dont le siège social est à Marseille, 22, rue Pavillon, sollicite une concession de mines de lignite de 6.586 hectares, sur le territoire des communes de Gardanne, Meyreuil, Baurecueil, Tholonet, Bouc et Aix, arrondissement d'Aix.

(*Journal officiel* du 21 mars 1900).

## BREVETS NOUVEAUX

N° 290.805, du 13 juillet 1899, par M. Padour : **Appareil de sûreté pour éviter les chocs à l'arrivée des cages d'extraction.**

Cet appareil se compose d'un cylindre à vapeur, logé derrière le cylindre de la machine et dont la tige est reliée par un accouplement à la tige du cylindre de la machine.

Ce cylindre a une distribution à coulisse qui se renverse automatiquement, de sorte que le cylindre est toujours guidé à l'opposé de celui de la machine.

La coulisse est mise en bonne position au moyen d'un écrou qui se déplace longitudinalement sur une vis sans fin. La course de cet écrou correspond à la profondeur réduite du puits.

Quand la cage d'extraction est arrivée en haut, l'écrou est au bout de sa course et il appuie contre un levier qui ferme l'admission de vapeur.

N° 290.990, du 19 juillet 1899, par M. Schield : **Traitement des houilles et des lignites en vue de la fabrication du coke.**

On mélange le charbon avant la distillation avec des lessives provenant des fabriques de pâte de bois au moyen du sulfite. La quantité de lessive est déterminée pour chaque espèce de charbon. On a ainsi une augmentation de cendres de 5 0/0 environ, qu'on peut éviter en séparant la chaux de la lessive par l'addition d'un sel ammoniacal (carbonate ou sulfate d'ammonium). Le charbon est d'abord broyé et mélangé à la lessive dans le rapport de 10 à 1. On traite ce mélange de la manière usuelle, en calcinant pendant 24 à 48 heures, selon l'espèce de charbon employée.

## GÉOLOGIE

### DESCRIPTION D'UN ÉCHANTILLON DE CHARBON PAPYRACÉ OU PAPIERKOHLE

TROUVÉ A PRISCHES EN 1859

(Suite.)

Les lames épidermiques portent un mycélium cloisonné à la marche rectiligne. Ce mycélium envoie des prolongements dans les parois verticales des éléments épidermiques et sous-épidermiques. Il y plonge des suçoirs courts. Le mycélium est pris dans les plis de la membrane, comme les cellules épidermiques. Il est donc antérieur aux plissements de la membrane. Les

mêmes lames portent aussi des fructifications d'une Périsperme à chambre fructifère réduite à un écusson.

Entre les lames épidermiques, j'ai rencontré de nombreux embryons ou kystes échinés tels que ceux des Desmidiées et des Volvocinées. Ces corps se sont développés dans cet habitat spécial pendant le flottage de ces membranes. Il y a là l'indice d'organismes vivant entre les lames, postérieurement à leur réunion.

Ces embryons ou kystes échinés sont le seul indice de la présence d'algues qui ait été relevé.

Une très bonne caractéristique du papierkohle de Prisches est donné par ses nombreux fragments de radicules aquatiques.

Le papierkohle de Prisches contient encore des spores dont l'exine présente une ornementation en double hélice. D'autres spores telles que des conidies à deux pores latéraux et de grandes spores noires cloisonnées d'un Helminthosporium.

Les spores à exine en double hélice sont probablement des spores de Mousse.

J'ai donné dans un tableau la proportion de l'intervention quantitative de ces divers éléments figurés.

Les menus débris végétaux consistant surtout en fragments de parois de cellules mécaniques interviennent pour 4,33 centièmes.

Je dois signaler enfin, comme caractéristiques négatives, l'absence de Diatomées, celle des algues filamenteuses, l'absence de cuticules d'Infusoires, celle de spicules de spongiaires, et l'absence de minéralisation.

B. — *Etats de conservation de corps formateurs du papierkohle de Prisches.* — *Caractéristiques tirées de ces états de conservation.* — Les états de conservation des restes végétaux du papierkohle de Prisches sont très variés. Ils fournissent une autre série de caractéristiques de ce papierkohle. En même temps ils nous donnent une idée des prodigieuses différences de conservation qu'on doit s'attendre à rencontrer côte à côte dans les masses végétales soumises à l'humification lente, alors même que le milieu paraît presque homogène.

*Le protoplasme et ses organites différenciés sont conservés dans des éléments très variés.* — Le protoplasme a été retrouvé dans les cellules à chlorophylle des feuilles de sphaignes, dans toutes les cellules des feuilles de mniun, dans les cellules des lames épidermiques. On l'a retrouvé, mais déjà plus fortement transformé, se colorant comme la paroi enveloppante, dans les cellules sous-épidermiques attenantes aux lames épidermiques. Le protoplasme n'a pu être différencié de la paroi dans les éléments du parenchyme méatique des feuilles des *Pinus sylvestris*.

Ces masses protoplasmiques, correspondant chacune à une unité cellulaire, se sont montrées largement étalées, attenantes à leur membrane d'enveloppe. Contrairement à ce que l'on peut constater dans les macérations ordinaires de fragments végétaux, je n'ai pas vu de masses protoplasmiques recroquevillées ou contractées, isolées des parois ou même libérées de celles-ci. Il est pourtant possible, d'après l'état de dissociation des cellules sous-épidermiques, que la masse contienne des protoplasmes libérés, mais ceux-ci seraient alors désagrégés en leurs fines granulations. Bien que je me sois spécialement attaché à la recherche de ce fait, je n'ai pas vu d'exemples l'établissant directement. Cette remarque permettrait peut-être d'écarter

l'hypothèse de granulations plasmiques accidentellement libérées qui pourrait être proposée pour l'interprétation des corps bactérioides de la gelée brune (1).

Dans les cellules à chlorophylle du *Sphagnum cymbifolium*, le noyau subsiste différencié du protoplasme. Il n'y est pas immédiatement visible. Il faut le souligner en le colorant lentement *par action élective*. Les chromatophores n'y sont pas reconnaissables. Les grains d'amidon sont très probablement représentés par des vésicules transparentes. Ils diffèrent beaucoup des corps brun-noir engendrés par la transformation des grains d'amidon contenus dans les rayons médullaires des bois noircis des tourbes ordinaires.

Dans les éléments de la feuille du *Mniun affine*, le noyau est immédiatement visible. Il se souligne facilement par les colorants. Dans un assez grand nombre de cellules, on voit immédiatement les chromatophores sous forme de petits corps bruns. Il y a de très grandes différences d'une cellule à l'autre pour la conservation des chromatophores. Dans celles où les chromatophores ne sont plus directement discernables sans tinction préalable, l'emploi des colorants n'arrive pas à souligner la présence de ces corps.

A côté de ces Muscinées qui présentaient ainsi leur protoplasme conservé, les feuilles d'*Hypnum* nous ont montré des éléments cellulaires dont le protoplasme a complètement disparu.

Le protoplasme est très bien conservé dans les éléments cellulaires des lames épidermiques. Le noyau y est visible sans coloration préalable. Les colorants y révèlent d'autres plastides et soulignent même les microgranulations plasmiques. Il y a plus : quelques-unes des différences qui existent entre les protoplasmes vivants des cellules épidermiques et des cellules endoparasites qui les envahissent subsistent encore, c'est ainsi que j'ai pu obtenir des colorations doubles teignant le parasite en rouge alors que le protoplasme de la cellule nourrice était coloré en bleu. C'est la conservation dans quelques éléments de cette masse de papierkohle d'une propriété analogue à la cyanophilie et à l'érythrophilie. — Ces cellules épidermiques nous ont aussi montré le noyau se fragmentant en granulations.

Dans les cellules sous-épidermiques attenantes à ces épidermes, le protoplasme est encore reconnaissable par sa forme, mais sa transformation en corps humiques est beaucoup plus avancée. Il se présente comme un corps rouge brun-foncé qui se colore comme la paroi enveloppante. Les chromatophores y sont encore indiqués, mais par leur forme seulement.

Dans le parenchyme méatique des feuilles de Pin, l'altération du protoplasme est poussée beaucoup plus loin. Il n'est plus distinct de la paroi. La cellule paraît pleine et comblée. On ne peut y montrer l'organite nucléaire. L'humification lente paraît s'être exercée dans ce cas sur des feuilles mortes depuis longtemps, où les cellules méatiques sont pleines d'une gelée rouge brun-amorphe qui provient de l'altération de leur contenu et non d'un remplissage par le milieu entourant.

Dans les cellules comblées par des phlobaphènes comme les éléments sclérifiés des écailles rhytidomiques de Pin les matières colorantes n'étaient pas encore modifiées.

(1) La libération des granules plasmiques des Chloophora, par exemple, donne des images de corps cocciformes qui peuvent être facilement prises pour des cocci.

La persistance du protoplasme et de ses organites comme élément figurés reconnaissables est un fait régulier et normal dans les conditions de la formation du papierkohle de Prisches. Il se présente dans des plantes très différentes, Bryophytes et Phanérogames. Mais d'une plante à l'autre, bien plus, d'un parenchyme à l'autre, sur la même plante, on relève des variantes de conservation très importantes. Ici la différence des colorations électives de deux protoplasmes sera conservée, alors que dans l'assise sous-jacente l'altération du protoplasme ne permettra plus de différencier la partie vivante de la cellule de sa paroi enveloppante. Ces différences de persistance des qualités initiales des restes organiques aux lentes modifications amenées par l'enfouissement prolongé, nous permettent de comprendre comment ces restes agiront ensuite par élection sur un milieu fossilisant commun. Ainsi se préparent des localisations différentes de la silice, de la calcite, de la sidérose et des divers éléments des bitumes.

Les altérations des diverses parois cellulaires nous donnent de même une série de caractéristiques très précises du papierkohle de Prisches.

Les parois des sclérites ne sont pas modifiées dans les écailles rhytidomiques des Pins. Elles réagissent vis-à-vis des colorants comme les éléments d'une écaille récemment détachée de l'arbre. Il en est de même des éléments des péricarpes du *Polygonum amphibium*, aussi bien pour les cellules épidermiques sclérifiées que pour les cellules à parois minces du tissu aérifère. On ne voit comme résultat du long enfouissement qu'un affaiblissement dans l'adhérence de ces éléments. La lame moyenne des parois cellulaires a été très légèrement modifiée.

Les parois cellulaires de la feuille d'*Hypnum cuspidatum* ne sont pas altérées. Elles ont même conservé leur coloration. Il en est de même des parois brun-noir de la Périscoporiale et des spores d'*Helminthosporium*. L'altération des éléments mécaniques des tiges et des rameaux de Sphaignes est faible. Ils ont encore la coloration jaune-brun foncé qu'ils présentent sur la plante vivante.

Au milieu d'autres cellules profondément altérées, les fibres ligneuses des feuilles de Pin ont conservé leurs parois blanches et leurs aréoles. Elles se colorent par les réactifs de la lignine et s'éclairent énergiquement entre les nicols croisés. Ces éléments sont très nettement vides de gelée brune.

Les parois contiennent encore de la matière cellulosique et rallument encore les nicols croisés, mais beaucoup moins énergiquement, dans les feuilles de Sphagnum, de Mnium et dans les cellules des lames épidermiques. Ces membranes sont encore incolores.

La cuticule des lames épidermiques s'allume encore très énergiquement entre les nicols croisés.

Les minces parois des éléments superficiels des fragments radicellaires se colorent en bleu par localisation du bleu de méthylène. Il en est de même des parois les plus altérées des cellules spiralées des rameaux des Sphagnum.

Les parois cellulaires sont à l'état de lames brun rouge inactives dans les cellules sous-épidermiques en dissociation. C'est également l'état des éléments lignifiés des radicelles. Dans les fibres hypodermiques des feuilles de Pin, l'épaississement brun se partage en filets hélicoïdes et se confond intérieurement

avec les corps rouge brun, provenant de la transformation du contenu de l'élément. L'altération est plus profonde encore sur les autres éléments de la feuille. Ceux-ci paraissent pleins, leur contenu brun noir ne se distingue plus de la paroi. On reconnaît les éléments par leur forme et par leur agencement, mais seulement sur les sections longitudinales.

Les parois des spores de Sphagnum et de Mousse sont à l'état de corps brun rouge inactifs, leur altération est moins accusée que dans les éléments foliaires du Pin. Les parois des éléments mycéliens sont aussi à l'état de lames brunes inactives, mais elles ont conservé leur individualité morphologique.

Les éléments mécaniques superficiels des rameaux de l'*Hypnum* sont colorés en rouge brun. Ils sont inactifs. La coloration rouge brun existe déjà dans la plante vivante, ce n'est donc pas ici un indice certain d'altération. On reconnaît ici que la fragilité est devenue extrême. Ces éléments ne montrent plus les réactions de la cellulose. Ces parois absorbent les colorants énergiques, comme la fuchsine, le vert de méthyle, mais ils ne se colorent pas par le bleu de méthylène.

Ces cellules mécaniques superficielles tendent à s'isoler et à se briser en fragments. Il me semble que les fragments des éléments mécaniques des Mnium interviennent pour une part importante dans les menus débris végétaux indéterminables que contient la masse. On voit des corps bactérioides sur ces parois.

Les fragments des parois végétales non déterminables sont à l'état de corps rouge brun, ou brun noir intacts ; ils ne prennent pas le bleu soluble. Ils sont brisés à angles vifs. Cette fragmentation n'implique pas qu'ils ont été soumis à trituration.

L'oxalate de chaux a été retrouvé en nature, avec sa forme et son mode de groupement dans les cellules des lames épidermiques et dans les cellules superficielles des racines. — Les microcristaux d'oxalate calcique de la paroi des éléments libériens des Pins n'ont pas été reconnus.

Les restes animaux représentés par des lames anhyestes ne paraissent pas avoir été modifiés par l'enfouissement prolongé.

C. — *Caractéristiques fournies par l'attitude des corps formateurs du papierkohle de Prisches.* — L'attitude des corps formateurs de papierkohle de Prisches fournit quelques bonnes caractéristiques de ce dépôt végétal.

Les tiges et les rameaux de Sphagnum sont tous posés à plat largement étalés. Les derniers ramuscules feuillés sont seuls entremêlés et pincés les uns dans les autres. Ils sont agglutinés par de la gelée brune. Il n'y a ni indication de feutrage ni indication de tissage de ces éléments.

Les débris d'*Hypnum* et de Mnium, les écailles rhytidomiques et les feuilles de Pin sont également posés à plat et entremêlés de fragments de radicelles ; il n'y a aucune trace de lacis comparable à celui qui se forme à la face inférieure d'une touffe de sphaigne ou de mousse en végétation dans un espace restreint ou comparable au lacis qui se voit dans la partie gazonnante des tourbes de la Somme.

Les lames épidermiques sont également posées à plat, largement étalées, parfois plissées ou roulées l'une dans l'autre. Les lames successives étant ou parallèles ou croisées dans divers azimuts. On trouve entre ces lames des fragments de radicelles, des feuilles isolées, des spores et des coques d'œufs.

J'ai relevé l'absence constante de filaments d'algues entre ces divers éléments formateurs, à l'exception, toutefois, de Desmidiés ou de Volvocinées.

Les radicelles sont posées à plat, fragmentaires et plissées. Les fruits sont posés à plat en stabilité.

Tous ces corps se touchent directement. Ils s'appuient les uns sur les autres, mais à la manière de corps extrêmement légers.

La gelée brune est posée sur les débris végétaux, rameaux, feuilles, aussi bien que sur lames épidermiques. Elle y forme de minces revêtements incomplets. Elle entoure comme un manchon certains fragments de radicelles. Elle englobe complètement ou partiellement les menus débris isolés. Elle se rencontre aussi en minces lames isolées. Elle ne pénètre qu'imparfaitement dans les cavités des corps creux. Elle n'a pas pénétré dans la cavité des fruits. On dirait des flocons très clairs qui se sont fixés aux corps en suspension dans l'eau. Les bactérioides sont en équilibre dans toutes les parties de cette gelée.

L'attitude des éléments mycéliens mérite une mention spéciale. Le mycélium des feuilles de Pin les couvre et les contourne. Il ne s'étend pas en dehors. Il pénètre seulement dans les cavités du tissu méatique de la feuille. Ce mycélium couvrait la feuille quand elle est entrée dans l'accumulation végétale.

Les mycélium des lames épidermiques s'étendent rectilignement entre celles-ci, coupant les files cellulaires sous des angles divers. Ils sont plissés comme la lame épidermique. Ces filaments ont gravé leur chemin dans la surface de la cuticule et ils plongent des pousses dans l'épaisseur des parois cellulaires. Ils contournent des fragments de radicelles. Il s'agit d'un mycélium développé antérieurement aux plissements des lames épidermiques.

Les embryons ou kystes échinés se rencontrent presque exclusivement entre les lames épidermiques comme dans un habitat d'élection. Peu importe d'ailleurs que ces lames soient parallèles ou croisées ou pliées. Ces caractères indiquent une apparition des kystes postérieurs à l'assemblage des éléments principaux de l'accumulation végétale. Ils appuient sur les lames épidermiques par leurs pointes. Ils sont déprimés sur l'une des faces supérieure ou inférieure.

D. — *Conditions de la formation du papierkohle de Prisches.* — N'ayant pas eu la possibilité d'étudier le papierkohle de Prisches dans toute sa masse, n'ayant pas pu analyser micrographiquement ses contacts avec l'argile qui l'a précédé et avec celle qui l'a recouvert, n'ayant pas étudié ces deux argiles, je suis tenu à une extrême réserve quant à la définition des conditions de la formation de ce papierkohle. Je ne puis avoir sur ce sujet que des notions très incomplètes. Je me bornerai à indiquer celles de ces conditions qui ressortent immédiatement de l'analyse de l'échantillon. Elles ont peut-être une certaine valeur parce que le spécimen examiné a pu être regardé comme le type moyen de cette couche végétale.

Les végétaux du papierkohle de Prisches dont la détermination générique et spécifique a pu être faite indiquent le voisinage immédiat d'une végétation de marécage à Sphagnum. Cette végétation a fourni les Sphaignes, les Hypnum, les Mnium, les fruits de Polygonum et peut-être aussi les lames épidermiques et les radicelles, soit de 70 à 85 centièmes de la matière formatrice du charbon papyracé.

Il s'y est ajouté des débris de Pin sous la forme d'écaillés rhytidomiques, de feuilles ayant séjourné sur un sol moussu et de pollen fortement macéré. Je puis dire qu'il s'agit de feuilles de Pin ayant séjourné sur un sol de cette nature à cause de leur mode spécial de leur revêtement mycélien. La longue macération du pollen résulte de sa vacuité complète et de sa réduction à l'état d'exine. (A suivre.)

## BULLETIN COMMERCIAL

### FRANCE

**Charbons.** — C'est le calme le plus plat qui règne actuellement sur l'ensemble du marché charbonnier. Il y a peu d'affaires à conclure, on a du temps devant soi et on l'occupe à interroger l'avenir. Que nous réserve-t-il ? *That is the question.*

Or, que se passe-t-il dans les mines ? Comme tous les ans, à cette époque, la production diminue ; les mineurs désertent très facilement leur travail et, pour la plupart, ceux qui ne l'abandonnent pas restreignent leur production journalière : il semble que les forts salaires soient incompatibles avec la grande production. En outre, malgré l'activité des expéditions, les retards de fournitures sont toujours très nombreux et ne seront que difficilement rattrapés. L'automne arrivera et trouvera certainement les mines encore dépourvues de stocks. Il ne faut donc pas s'attendre à voir les prix baisser cette année : au contraire, si l'hiver s'annonce rigoureux, nous ne serions pas trop surpris de voir les cours progresser plus ou moins pour les contrats qu'on pourrait être alors dans l'obligation de passer.

Si l'hiver est long et froid, il n'y aura nulle part trop de charbon, en France pas plus qu'à l'étranger et, au printemps prochain, les marchés seront probablement renouvelés à des prix approchant ceux exigés aujourd'hui pour les petites fournitures. Si, au contraire, l'hiver est élément, le charbon commencera à devenir plus abondant, mais la consommation sera encore suffisante pour permettre aux mines de maintenir les cours des précédents contrats.

Pour la plupart des industries, en effet, l'année prochaine sera excellente et peut-être même supérieure, au point de vue de l'abondance du travail, à l'année en cours.

Il est indiscutable que beaucoup de personnes ayant des achats ou des installations à effectuer, depuis quelque temps déjà, les ont retardés jusqu'après l'Exposition pour acheter alors les modèles les plus perfectionnés et primés par les divers jurys internationaux. Or, on ne peut pas supposer que l'industrie française ne recueillera pas sa bonne part des palmes qui seront distribuées et des profits qui doivent en découler. Il en a d'ailleurs toujours été ainsi depuis que les Expositions universelles ont vu le jour.

La fin de 1900 et la majeure partie de 1901 doivent donc comporter une activité industrielle très accentuée, qui ne peut manquer d'influencer encore heureusement le marché charbonnier.

Il serait peut-être téméraire de vouloir prédire plus longtemps d'avance l'état d'une industrie soumise aux effets de tant de causes extérieures. Nous nous résumerons donc en disant que nous croyons à la fermeté du marché pour une bonne année

encore. Cependant, il ne faut pas s'endormir sur cette idée, l'influence des importations de combustibles étrangers devant être surveillée de très près.

Sur les prix, il n'y a rien d'intéressant à dire pour le moment, on ne pourrait que se répéter. Le prix moyen des cokes rendus en mars dernier dans les usines du Comptoir de Longwy a été de 33<sup>f</sup> 06, en hausse de 1<sup>f</sup> 70 sur le prix moyen de février.

Voici pour les 12 jours de travail de la 2<sup>e</sup> quinzaine d'avril et pour ce mois tout entier, les chiffres des expéditions de combustibles effectuées par voies ferrées des mines du Nord et du Pas-de-Calais, en wagons de 10 tonnes.

PROVENANCES	2 <sup>e</sup> quinzaine d'Avril			Mois d'Avril		
	1900	1899	Différence 1900	1900	1899	Différence 1900
Dép <sup>t</sup> du Nord . . . . .	11.121	11.267	- 146	22.193	21.372	+ 821
— du Pas-de-Calais . . . . .	33.153	29.730	+ 3.423	65.066	57.553	+ 7.513
Totaux . . . . .	44.274	40.997	+ 3.277	87.259	78.925	+ 8.334

Par jour de travail, la moyenne des expéditions s'est élevée à 3.689 wagons. Pour les quatre premiers mois de l'année, les envois ont été de 378.948 wagons contre 335.984 en 1899, soit une augmentation de 42.964 wagons ou de 12,7 0/0.

Le marché des frets est sans variation. Impossible d'obtenir du Paris à moins de 7<sup>f</sup> 25 départ de Lens. Pour les petits parcours, c'est encore relativement plus cher. Les mariniers ont peur du chômage et font tout leur possible pour l'éviter.

**Fontes, fers et aciers.** — Pas de modifications à signaler dans la tenue du marché sidérurgique. Le travail est encore abondant dans tous les compartiments, mais les livraisons se font beaucoup plus facilement et l'on commence à rechercher les commandes. Il est évident que nombre de consommateurs se font actuellement tirer l'oreille pour remettre leurs ordres. Il est bien possible que les hauts prix du jour soient pour quelque chose dans cette réserve, mais, cependant, nous croyons que la plupart des intéressés attendent les résultats de l'Exposition pour se prononcer. Les besoins existent certainement et les commandes ne sont que différées. Toutefois, il faut reconnaître que l'établissement d'un tramway, par exemple, coûterait au minimum 50 0/0 de plus qu'il y a deux ans; lorsque cette majoration se chiffre par des millions, on hésite évidemment à la subir.

Jusqu'à présent, les prix ont partout été maintenus avec beaucoup de fermeté, sauf ceux des poutrelles qui s'obtiennent à 25 et à 25<sup>f</sup> 50.

Voici la liste d'une seconde série de concessions de mines de fer récemment accordées, dans l'arrondissement de Briey.

Concessionnaires	Concessions dites de	Superficie en h.
Gorcy . . . . .	Bettainvillers . . . . .	463
Denain-Anzin . . . . .	Malavillers . . . . .	732
Hauts-fourneaux de Maubeuge . . . . .	Murville . . . . .	496
Senelle-Maubeuge . . . . .	Bertrameix . . . . .	425
Micheville . . . . .	Landres . . . . .	533
Pompey . . . . .	La Mourière . . . . .	474
MM. Chappée, fondeurs au Mans . . . . .	Boulogny . . . . .	435
Nord et Est . . . . .	Pienne . . . . .	865
Commentry-Fourchambault . . . . .	Joudreville . . . . .	501
Providence; de Saintignon . . . . .	Amermont . . . . .	546
MM. Capitain, Gény et C <sup>ie</sup> ; Marcel-lot et C <sup>ie</sup> ; Forges de Champagne . . . . .	Dammary . . . . .	475

Il est question du prochain établissement, à Douai, d'une Société devant construire exclusivement, dit-on, des machines d'extraction d'un type américain.

**BELGIQUE**

**Charbons.** — Le marché charbonnier ne présente rien d'intéressant actuellement en dehors de la résolution prise par quelques forges de fabriquer, en commun, une partie du coke dont elles ont besoin pour alimenter leurs hauts-fourneaux. On discute bien un peu sur la possibilité de la concurrence directe des charbons américains sur les marchés de l'Europe, mais on est à peu près d'accord pour reconnaître que d'ici bien longtemps encore, les arrivages de ces charbons ne pourront avoir lieu que dans des cas particuliers très restreints et d'une façon très irrégulière. Par contre, ce qui peut se présenter beaucoup plus rapidement, c'est la substitution aux combustibles anglais des combustibles des Etats-Unis sur certains marchés américains ou asiatiques. Mais ces débouchés étant relativement très peu importants pour les charbonnages de la Grande-Bretagne, il est probable que cette substitution n'aurait pas en Europe une bien grande répercussion.

Le marché est calme en ce sens qu'il n'y a pour ainsi dire pas d'affaires à traiter en ce moment, mais les expéditions sont très actives, principalement à destination de Paris. Les négociants tiennent d'ailleurs à profiter des primes qui sont accordées par les charbonnages pour les expéditions effectuées en cette saison : 2<sup>f</sup> par tonne en avril et mai, 1<sup>f</sup> en juin et juillet. Les prix sont sans changement : 34<sup>f</sup> les gailletteries, 36<sup>f</sup> les gailletins, 35 à 38<sup>f</sup> les têtes de moineaux, 26 à 28<sup>f</sup> les tout-venants à forte composition. Les fines grasses vont de 22<sup>f</sup> 50 à 24<sup>f</sup>. Les fines maigres sont très rapidement absorbées à 19<sup>f</sup>, la briqueterie en prend de très grandes quantités.

À Charleroi, les frets sont fermes et sans changement. La navigation est bonne sur la Sambre et s'améliore sur la Meuse.

**Fontes, fers et aciers.** — Le marché sidérurgique donne toujours les mêmes notes : abondance de travail pour le pays avec prix bien tenus, mais pour l'exportation affaires difficiles et prix faibles. Toutefois, il semble que les nouvelles assez peu rassurantes venues des Etats-Unis, où paraît régner une crise de surproduction, tendent à influencer défavorablement l'ensemble du marché.

**ALLEMAGNE**

**Charbons.** — Dans un rapport de la Société pour la défense des intérêts miniers en Moyenne-Silésie, nous trouvons les renseignements qui suivent :

L'accroissement de la production houillère de 1898 à 1899 a été de 7,14 0/0 en Westphalie, 4,36 0/0 en Haute-Silésie, 2,89 0/0 en Moyenne-Silésie, 1,60 0/0 à Sarrebrück et — 0,36 0/0 à Aix-la-Chapelle, tandis que de 1897 à 1898 cet accroissement s'était élevé à 12,84 0/0 en Westphalie, 13,78 0/0 en Haute-Silésie, 8,26 0/0 en Moyenne-Silésie, 7,98 0/0 à Sarrebrück, 1,99 0/0 à Aix-la-Chapelle.

Dans les arrondissements de Breslau et de Liegnitz, qui composent le district de la Moyenne-Silésie, la production houil-

lère a été de 4.489.594 t. en 1899 contre 4.363.553 t. en 1898 et le débit de 3.864.323 t. contre 3.771.747 t.

Le prix de vente moyen à la tonne s'est élevé à 9 fr. 56 en 1899 contre 9 fr. 025 en 1898.

Il y a eu en activité, en 1899, 280 fours à coke avec récupération de sous-produits et 620 fours à coke sans récupération, soit en tout 900 fours contre 792 en 1898. La production du coke a atteint 460.038 t. contre 430.040 t. l'année précédente.

La valeur moyenne de ce coke a été de 20<sup>f</sup> 69 la tonne, supérieure de 0<sup>f</sup> 375 à celle de 1898.

La récupération des sous-produits a procuré, en 1899, 4.983 t. de goudron, dont 4.562 t. ont été vendues pour 175.099 fr., tandis qu'en 1898, 4.200 t. avaient rapporté 176.579 fr. En outre, on a obtenu 1.381 t. de sulfate d'ammoniaque, dont 1.295 t. ont été vendues pour une valeur totale de 317.850 fr., alors qu'en 1898 la vente de 1.314 t. n'avait donné que 277.561 fr.

Les statistiques allemandes indiquent que, pendant le premier trimestre de l'année courante, la production des mines ressortant de l'inspection principale de Dortmund s'est élevée à 14.684.813 t. et l'écoulement des charbons à 14.689.345 t. Pour la même période de 1898, la production avait été de 13.450.869 t. et le débit de 13.436.200 t. Il y a donc, pour cette année, un progrès de 1.233.944 t. dans la production et de 1.253.145 t. dans les ventes. D'autre part, le nombre d'ouvriers a passé de 201.161 à 218.917.

Le marché reste invariablement ferme. Les prix sont sans changement aux Bourses d'Essen et de Düsseldorf.

Ci-dessous les résultats du mouvement commercial des combustibles pour les trois premiers mois des années 1900 et 1899 :

PROVENANCES	IMPORTATIONS HOUILLE		COKE	
	1900 tonnes.	1899 tonnes.	1900 tonnes.	1899 tonnes.
Port libre Hambourg . . .	—	—	41.046	7.339
Belgique . . . . .	145.258	133.587	88.546	79.914
France . . . . .	—	1.471	7.703	7.574
Grande-Bretagne . . . . .	1.017.822	827.135	13.837	3.545
Hollande . . . . .	41.200	49.243	—	—
Autriche-Hongrie . . . . .	56.335	142.627	7.412	7.555
Divers . . . . .	5.024	1.089	446	497
TOTAUX . . . . .	1.265.439	1.125.152	128.660	106.124

DESTINATIONS	EXPORTATIONS			
	1900 tonnes.	1899 tonnes.	1900 tonnes.	1899 tonnes.
Port libre Hambourg . . .	191.389	178.959	3.148	2.873
Port libre Bremerhaven . .	59.348	62.460	—	—
Belgique . . . . .	406.019	355.172	43.372	46.733
Danemark . . . . .	13.169	14.650	4.882	2.920
France . . . . .	193.895	167.940	167.292	182.494
Grande-Bretagne . . . . .	11.328	14.657	—	—
Italie . . . . .	7.494	7.454	5.758	9.862
Hollande . . . . .	898.347	851.416	22.033	32.259
Norvège . . . . .	—	—	1.347	4.063
Autriche-Hongrie . . . . .	1.734.297	1.323.562	161.253	121.348
Russie . . . . .	237.158	101.622	44.640	44.441
Suède . . . . .	2.633	4.100	2.755	4.672
Suisse . . . . .	275.212	263.550	31.331	25.045
Australie anglaise . . . . .	—	—	195	6.135
Mexique . . . . .	—	—	12.598	4.892
Divers . . . . .	15.562	18.394	5.383	13.511
TOTAUX . . . . .	4.045.550	3.362.644	505.987	500.948

**Fontes, fers et aciers.** — Voici les derniers cours pratiqués à la Bourse de Düsseldorf du 3 mai : Fonte spiegel, contenant 10 à 120/0 de manganèse, 137<sup>f</sup> 50, fonte de puddlage, westphalienne ou de Siegen, 112<sup>f</sup> 50, fonte à acier 115<sup>f</sup>, fonte Thomas 112<sup>f</sup> 75, fonte anglaise n° 3 120<sup>f</sup>, fonte de moulage luxembour-

geoise n° 3 115<sup>f</sup>, fonte de moulage allemande n° 1 127<sup>f</sup> 50, fonte de moulage allemande n° 3 122<sup>f</sup> 50, fonte hématite allemande 127<sup>f</sup> 50, barres ordinaires de fer homogène 237<sup>f</sup> 50, barres ordinaires de fer soudé 275 à 287<sup>f</sup> 50, tôles ordinaires en fer homogène 250<sup>f</sup>, tôles ordinaires en fer soudé 306<sup>f</sup> 25.

## ANGLETERRE

**Charbons.** — Il n'y a pas de changement important dans le marché des frets.

On a coté pendant la quinzaine écoulée :

Des ports de la Tyne : Toulon 700 t. à 14<sup>f</sup> 375 ; Granville 400 t. à 7<sup>f</sup> 80 ; Dieppe 1.100 t. à 5<sup>f</sup> 625, 950 t. à 6<sup>f</sup> 25, 2.300 t. à 5<sup>f</sup>.

Des ports de la Blyth : Granville 420 t. à 7<sup>f</sup> 80 ; Dieppe 1.100 t. à 5<sup>f</sup> 625.

De Swansea : Marseille 12<sup>f</sup> 50 ; Honfleur 6<sup>f</sup> 55 ; Trouville 6<sup>f</sup> 55 ; Saint-Malo 6<sup>f</sup> 55 ; Bordeaux 6<sup>f</sup> 50 charbon, 6<sup>f</sup> 75 briquettes ; Rouen 7<sup>f</sup> 50 ; Sables d'Olonne 6<sup>f</sup> ; Saint-Nazaire 5<sup>f</sup> 25 ; Chantenay 5<sup>f</sup> 75, 5<sup>f</sup> 50 ; Alger 10<sup>f</sup> 50 charbon, 11<sup>f</sup> 50 briquettes ; Saint-Nazaire 5<sup>f</sup>.

De Wear : Toulon 700 t. à 14<sup>f</sup> 375.

De Newport : Dunkerque 6<sup>f</sup> 55 ; Marseille 12<sup>f</sup>.

De Cardiff : Marseille 12<sup>f</sup> 50, 12<sup>f</sup> ; Chantenay 5<sup>f</sup> 75 ; Honfleur 6<sup>f</sup> 55 ; Rouen 7<sup>f</sup> 80, 6<sup>f</sup> 65, 7<sup>f</sup> 50 ; Charente 6<sup>f</sup> ; Havre 6<sup>f</sup> 25 ; Dieppe 6<sup>f</sup> 40.

La tendance du marché charbonnier dans son ensemble reste excellente. L'ouverture des ports de la Baltique en ce moment lui assure une fermeté qu'il gardera sans aucun doute pendant toute la saison de navigation dans cette mer.

A Newcastle, le marché est très actif. La demande en charbons de vapeur et en charbons à gaz reste considérable. Le meilleur charbon de vapeur du Northumberland est payé de 23<sup>f</sup> 75 à 24<sup>f</sup> 375, en avance de 0<sup>f</sup> 625 à 1<sup>f</sup> 25, les menus se tenant entre 16<sup>f</sup> 25 et 16<sup>f</sup> 875, en hausse de 2<sup>f</sup> en moyenne pour la quinzaine. Le charbon à gaz du Durham se maintient de 21<sup>f</sup> 25 à 21<sup>f</sup> 875. Le charbon à coke reste ferme à 21<sup>f</sup> 25. Le coke de haut-fourneau vaut 35<sup>f</sup> 625 rendu aux fourneaux de la Tees et le coke de fonderie 41<sup>f</sup> 25 à 43<sup>f</sup> 75 f. b. Tyne.

A Cardiff, le meilleur charbon de vapeur, gros morceaux, un peu faible, est coté nominale 26<sup>f</sup> 875 à 27<sup>f</sup> 50, tandis que la deuxième qualité vaut de 24<sup>f</sup> 375 à 25<sup>f</sup> ; les menus sont beaucoup plus recherchés, la 1<sup>re</sup> qualité fait de 19<sup>f</sup> 375 à 20<sup>f</sup> la tonne, en hausse de 1<sup>f</sup> 25, et la 2<sup>e</sup> qualité 18<sup>f</sup> 125 à 18<sup>f</sup> 75, en avance de 0<sup>f</sup> 625 à 1<sup>f</sup> 25. Le meilleur 1/2 gras du Monmouthshire, qui maintient ses derniers cours, varie de 23<sup>f</sup> 125 à 25<sup>f</sup> la tonne f. b. Cardiff, la 2<sup>e</sup> qualité faisant de 21<sup>f</sup> 875 à 22<sup>f</sup> 50.

Les charbons bitumineux, fortement demandés, sont en hausse très accusée qui, selon les qualités, varie de 1<sup>f</sup> à 2<sup>f</sup> 50. On cote en Rhondda n° 3 : gros 27<sup>f</sup> 50, tout-venants 25<sup>f</sup>, menus 22<sup>f</sup> 50. En n° 2 : gros 20<sup>f</sup> 625 à 21<sup>f</sup> 25, tout-venants 19<sup>f</sup> 70, menus 18<sup>f</sup> 45 à 18<sup>f</sup> 75 la tonne. Les briquettes de 1<sup>re</sup> qualité sont en légère avance à 26<sup>f</sup> 875 et 27<sup>f</sup> 50. Le coke, bien demandé, conserve facilement ses anciens cours : le coke spécial de fonderie 48<sup>f</sup> 75, le meilleur ordinaire de fonderie 43<sup>f</sup> 75 et l'ordinaire 41<sup>f</sup> 25.

A Swansea, les prix sont fermement tenus avec légère tendance à la hausse ; on cote : anthracite 1<sup>re</sup> qualité 21<sup>f</sup> 875 à 22<sup>f</sup> 50, anthracite 2<sup>e</sup> qualité 18<sup>f</sup> 125 à 18<sup>f</sup> 75, anthracite gros ordinaire

# GÉNÉRATEURS BELLEVILLE

1849 \* GRAND PRIX 1889 \* 1900

Brevetés S. G. D. G.

## Exemples d'applications dans les Etablissements Métallurgiques et Miniers

**SOCIÉTÉ DES MINES & FONDERIES DE ZINC DE LA VIEILLE-MONTAGNE**  
De 1868 à 1898. — 49 générateurs d'ensemble 52.930 kilos de vapeur à l'heure.

**COMPAGNIE DES FONDERIES & FORGES DE TERRE-NOIRE, LA VOULTE & BESSÈGES**  
De 1872 à 1887. — 41 générateurs d'ensemble 30.200 kilos de vapeur à l'heure.

**COMPAGNIE HOUILLÈRE DE BESSÈGES**  
De 1875 à 1897. — 13 générateurs d'ensemble 11.500 kilos de vapeur à l'heure.

**COMPAGNIE DES MINÉRAIS DE FER MAGNÉTIQUE DE MOKTA-EL-HADID**  
De 1876 à 1895. — 11 générateurs capables de produire 9.200 kilos de vapeur à l'heure.

**COMPAGNIE FRANÇAISE DES MÉTAUX (Anciens Etablissements LAVERGÈRE)**  
De 1877 à 1898. — 13 générateurs d'une production totale de 25.250 kilos de vapeur à l'heure.

**SOCIÉTÉ DES HAUTS-FOURNEAUX & FORGES DE DENAIN & D'ANZIN**  
De 1879 à 1891. — 45 générateurs d'ensemble 33.200 kilos de vapeur à l'heure.

**LES FILS DE PEUGEOT FRÈRES A VALENTIGNEY**  
De 1879 à 1898. — 9 générateurs capables de produire 18.950 kilos de vapeur à l'heure.

**SOCIÉTÉ AUTRICHIENNE-HONGROISE DES CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT**  
De 1884 à 1890. — 12 générateurs d'ensemble 20.700 kilos de vapeur à l'heure.

**SOCIÉTÉ ANONYME DES FABRIQUES DE MIÈRES (ESPAGNE)**  
De 1882 à 1900. — 8 générateurs d'une puissance de production de 11.850 kilos à l'heure.

**FORGES DE L'ADOUR AU BOUCAU**  
*Compagnie des Hauts-Fourneaux, Forges et Acieries de la Marine et des Chemins de Fer*  
De 1884 à 1898. — 16 générateurs d'une production totale de 37.100 kilos de vapeur à l'heure.

**COMPAGNIE DES MINES DE VICOIGNE & DE NŒUX**  
De 1888 à 1899. — 11 générateurs d'ensemble 27.800 kilos de vapeur à l'heure.

**COMPAGNIE DES FOURS A COKE DU NORD & DES MINES D'AZINCOURT A DOUAI**  
De 1891 à 1900. — 2 générateurs d'ensemble 5.250 kilos de vapeur à l'heure.

**SOCIÉTÉ ANONYME DES MINES DE CARMAUX**  
De 1894 à 1899. — 8 générateurs pouvant produire ensemble 25.400 kilos de vapeur à l'heure.

**SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉLECTRO-MÉTALLURGIE, USINE DE DIVES (CALVADOS)**  
De 1895 à 1897. — 5 générateurs d'ensemble 15.000 kilos de vapeur à l'heure.

**SOCIÉTAD HULLERA ESPANOLA, MINES D'ALLER (ESPAGNE)**  
1897. — Un générateur de 3.750 kilos de vapeur à l'heure.

**SOCIÉTÉ DES MINES DE LENS**  
1898 et 1899. — 5 générateurs d'ensemble 15.250 kilos de vapeur à l'heure.

**COMPAGNIE DES MINES DE BÉTHUNE**  
1898 et 1899. — 6 générateurs d'ensemble 18.000 kilos de vapeur à l'heure.

**COMPAGNIE DES MINES DE L'ESCARPELLE**  
1898. — 2 générateurs d'ensemble 6.700 kilos de vapeur à l'heure.

**COMPAGNIE DES FORGES DE CHAMPAGNE**  
1899. — 2 générateurs d'ensemble 6.000 kilos de vapeur à l'heure.

**COMPAGNIE DES MINES D'NICHE**  
1899. — 12 générateurs d'ensemble 31.200 kilos de vapeur à l'heure.

**SOCIÉTÉ DES HAUTS-FOURNEAUX & FONDERIES DU VAL D'OSNE**  
1899-1900. — 2 générateurs d'ensemble 2.100 kilos de vapeur à l'heure, etc., etc.

TYPE SPÉCIAL POUR L'UTILISATION DES CHALEURS PERDUES DES FOURS A COKE, DES FOURS A SOUDER, A RÉCHAUFFER & A PUDDLER

Envoi franco de renseignements généraux

**DELAUNAY BELLEVILLE & C<sup>ie</sup>, à St-Denis-sur-Seine**

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : BELLEVILLE, SAINT-DENIS-SUR-SEINE

(46)

## CHEMINS DE FER DU MIDI

### BILLETS DE FAMILLE

à destination des stations thermales et hivernales des Pyrénées

Ces billets sont délivrés toute l'année dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), d'Orléans, de l'Etat, du Midi, de Paris-Lyon-Méditerranée suivant l'itinéraire choisi par les voyageurs, sur les réseaux ci-dessus indiqués, avec les réductions suivantes :

Pour une famille de deux personnes 20 % ; de trois 25 % ; de quatre 30 % ; de cinq 35 % ; de six ou plus 40 %.

Exceptionnellement pour les parcours empruntant le réseau de Paris-Lyon-Méditerranée, ces billets ne sont délivrés qu'aux familles d'au moins quatre personnes et le prix s'obtient en ajoutant au prix de six billets simples ordinaires, le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de trois.

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 %.

Ces billets doivent être demandés 4 jours à l'avance.

### BILLETS D'ALLER & RETOUR INDIVIDUELS

à destination des stations thermales et hivernales des Pyrénées

Ces billets sont délivrés toute l'année, avec réduction de 25 % en 1<sup>re</sup> classe et de 20 % en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, dans les gares des réseaux du Nord (Paris-Nord excepté), de l'Etat, d'Orléans et du Midi.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée (33 jours pour ceux de ces billets délivrés dans les gares du Midi).

Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 %.

Ces billets doivent être demandés 3 jours à l'avance.

### EXCURSIONS

DANS LE CENTRE DE LA FRANCE & LES PYRÉNÉES

3 itinéraires au choix du voyageur

PRIX UNIFORMES POUR LES 3 ITINÉRAIRES :

1<sup>re</sup> classe : 163 fr. 50. — 2<sup>e</sup> classe : 122 fr. 50

Durée du voyage : 30 jours, non compris le jour du départ. — Faculté de prolongation moyennant supplément de 10 %.

### Excursions aux Pyrénées

#### VOYAGES CIRCULAIRES A PRIX RÉDUITS

Durée des voyages : 20 JOURS (1) pour les 7 premiers itinéraires et 25 JOURS (1) pour le dernier.

Faculté d'arrêt dans toutes les gares des parcours.

1<sup>er</sup> Itinéraire. — Bordeaux-Saint-Jean, Agen, Montauban, Toulouse, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Mont-de-Marsan, Arcachon, Bordeaux-Saint-Jean.

2<sup>e</sup> Itinéraire. — Bordeaux-Saint-Jean, Agen, Montauban, Toulouse, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Hendaye-Irun, Dax, Arcachon, Bordeaux-Saint-Jean.

3<sup>e</sup> Itinéraire. — Bordeaux-Saint-Jean, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Hendaye-Irun, Dax, Bordeaux-Saint-Jean.

1<sup>re</sup> classe : 68 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 51 fr.

4<sup>e</sup> Itinéraire. — Comme au 1<sup>er</sup> itinéraire, plus le trajet de Toulouse à Cette et retour.

5<sup>e</sup> Itinéraire. — Comme au 2<sup>e</sup> itinéraire, plus le trajet de Toulouse à Cette et retour.

6<sup>e</sup> Itinéraire. — Comme au 1<sup>er</sup> itinéraire, plus le trajet de Toulouse à Cerbère-Port-Bou et retour.

7<sup>e</sup> Itinéraire. — Comme au 2<sup>e</sup> itinéraire, plus le trajet de Toulouse à Cerbère-Port-Bou et retour.

1<sup>re</sup> classe : 91 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 68 fr.

8<sup>e</sup> Itinéraire. — Marseille, Cette, Béziers, Narbonne, Carcassonne, Castelnaudary, Toulouse, Montauban, Agen, Bordeaux-Saint-Jean, Arcachon, Dax-Bayonne-Pau ou Dax-Mimbaste-Pau ou Morcenx-Mont-de-Marsan-Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Tarbes, Bagnères-de-Luchon, Montréjeau, Toulouse, Cette, Marseille.

1<sup>re</sup> classe : 114 fr. — 2<sup>e</sup> classe : 87 fr.

Le 8<sup>e</sup> parcours peut, au gré des voyageurs, être prolongé sur le littoral jusqu'à Vintimille au moyen de billets d'aller et retour spéciaux de ou pour Marseille, ayant la même durée de validité que le voyage circulaire.

(1) La durée de validité des billets peut être prolongée deux fois de dix-jours, moyennant le paiement d'un supplément de 10 % du prix du billet circulaire pour chaque période de dix jours. Les demandes de prolongation ne peuvent être admises que pour les billets non encore périmés.

(Nord)

MARLY-LEZ-VALENCIENNES

# CHAUDRONNERIE DE FER

BON MARCHÉ - EXÉCUTION SOIGNÉE - TRAVAIL PARFAIT

## SPÉCIALITÉS

Générateurs semi-tubulaires de toutes grandeurs à tubes démontables Bérendorf.  
Générateurs tubulaires, Générateurs ordinaires à bouilleurs extérieurs.  
Bacs et Réservoirs en tôle noire, peinte ou galvanisée.  
Cheminées en tôle, etc., etc.

ENTRETIEN DE SUCRERIES ET DE DISTILLERIES

# EUG. DENNIS fils

Ingénieur-Constructeur (A. & M.)

MARLY-LEZ-VALENCIENNES  
(Nord)

16<sup>f</sup> 25 à 16<sup>f</sup> 875, menus anthraciteux 11<sup>f</sup> 25 à 11<sup>f</sup> 875, charbon à vapeur gros 25<sup>f</sup>, charbon à vapeur 2<sup>e</sup> qualité 21<sup>f</sup> 25 à 22<sup>f</sup> 50, menus à vapeur 18<sup>f</sup> 125 à 18<sup>f</sup> 75, coke de fonderie 40<sup>f</sup> 625 à 43<sup>f</sup> 75, coke de haut-fourneau 37<sup>f</sup> 50 à 38<sup>f</sup> 75, le tout f. b. Swansea moins 2 1/2 0/0 d'escompte. Les briquettes se maintiennent de 22<sup>f</sup> 50 à 25<sup>f</sup>.

**Fontes, fers et aciers.** — Une baisse assez sérieuse des warrants s'est produite dans le marché des fontes anglaises. La situation est évidemment bien moins satisfaisante qu'il y a un mois. On attribue cette chute aux bruits de crise qui courent les Etats-Unis et l'on prête aux producteurs de ces pays l'intention de se créer, si possible, des débouchés en Europe.

Les producteurs anglais dont les carnets de commandes sont bien garnis ne s'alarment pas de cette réaction qu'ils estiment devoir être passagère. Un peu de fermeté s'est d'ailleurs manifesté à Middlesbrough en ces derniers jours.

Le n° 3 ne s'obtient qu'à 96<sup>f</sup> 25, tandis que le n° 4 fait 95<sup>f</sup>, la fonte grise 93<sup>f</sup> 75 et la fonte blanche 93<sup>f</sup> 125.

La fonte hématite reste toujours excessivement rare. On la paie, numéros mélangés, 109<sup>f</sup> 375.

Pendant le mois d'avril, les exportations de fonte ont assez sérieusement ralenti. Elles ne se sont élevées qu'à 119.837 t. contre 135.553 t. en mars dernier et 130.416 t. en avril 1899.

Cependant, les stocks de fontes dans les magasins publics diminuent toujours.

Le marché des fers et aciers finis reste bien tenu, toutes les usines sont toujours très occupées. Les barres de fer ordinaire valent 239<sup>f</sup>, les gros rails 195<sup>f</sup>.

A Glasgow, le marché des fontes a également réagi. Les warrants n°s mélangés sont cotés 89<sup>f</sup> 65, le n° 3 de Middlesbrough 94<sup>f</sup> et les warrants hématites 105<sup>f</sup> 50.

## BULLETIN FINANCIER

COUPONS DÉTACHÉS. — 15 avril : Gaz de Wazemmes, coupon n° 64, net : 40 fr. — 30 avril : Transports fluviaux du Nord, coupon n° 2, brut, 15 fr. ; net : nominatif, 14 fr. 40 ; porteur, 13 fr. 50.

1<sup>er</sup> mai : Société métallurgique d'Amiens, coupon n° 9, brut, 12 fr. 50, net : nominatif, 12 fr. ; porteur, 11 fr. 60. — Crédit du Nord, net : 5 fr. 75. — Anzin, net : 140 fr. — Dourges, brut, 700 fr. ; nominatif, 672 fr. ; porteur, 643 fr. 25. — Dourges (le centième), coupon n° 6, brut, 7 fr. ; net : porteur, 6 fr. 40 ; Liévin, coupon n° 9, net : 25 francs.

COUPONS ANNONCÉS. — 15 mai : Béthune (Bully-Grenay), 37 fr. 50. — Bruay, 400 fr. — Bruay (le vingtième), 20 fr. — Vicoigne, 400 fr.

15 août : Bruay, 400 fr. — Bruay (le vingtième), 20 fr.

### LE CRÉDIT LYONNAIS A LILLE

Le **Crédit Lyonnais** a inauguré lundi 30 avril son nouveau local, situé, comme précédemment, rue Nationale, 28. Le grand hall mis à la disposition du public a 240 mètres carrés de surface et comprend 24 guichets, savoir :

1 et 2. Paiement à vue de tous Coupons. — 3. Coupons Nominatifs. — 4. Avances de fonds sur Titres. — 5. Régularisations diverses sur Titres. — 6. Dépôts et garde de Titres. — 7. Location de Coffres-Forts. — 8. Garde spéciale de Titres. — 9. Ordres de Bourse (Bourse de Lille). — 10. Ordres de Bourse (Bourse de Paris). — 11. Ordres de Bourse (Bourses Etran-

gères). — 12. Souscriptions. — 13. Chef de Titres. — 14. Effets à l'Encaissement. — 15. Escompte des Effets de Commerce. — 16. Délivrance de Chèques. — 17. Visa de Chèques (Dépôts et Agences du C. L.). — 18 et 19. Visa de Chèques (Comptes Courants). — 20. Lettres de Crédit pour voyages. — 21. Caisse-Paiements. — 22. Caisse-Versements. — 23. Echange de Monnaies Etrangères. — 24. Caissier principal.

Cette nouvelle installation, qui procure au *Crédit Lyonnais* la place, l'air et le confortable qui lui faisaient défaut depuis plusieurs années par suite du développement très rapide de ses affaires, donnera certainement toute satisfaction à sa nombreuse clientèle.

Les *Caveaux* (destinés à la garde des titres et à la location de compartiments de coffres-forts) et l'*Agence*, peuvent être visités tous les jours, de 9 heures à midi et de 2 heures à 5 heures.

## MINES DE CARMAUX

### Résultats de l'exercice 1899

**Exploitation. — Travaux d'avenir.** — L'extraction du charbon a été, en 1899, de 556.500 tonnes. Nos différents puits ont contribué à cette production dans les proportions ci-après :

Puits de la Grillatié, 258.600 t. ; puits de la Tronquié, 202.560 t. ; puits Sainte-Marie, 95.340 t. ; ensemble 556.500 t.

L'extraction avait été, en 1898, de 512.000 t. La production a donc augmenté, en 1899, de 44.500 t. soit d'environ 8,69 0/0.

En 1899, il a été fabriqué 71.741 t. de coke, soit 8.303 t. de plus que l'année précédente, et 29.287 t. d'agglomérés, soit 3.751 t. de plus qu'en 1898.

Les dépenses extraordinaires de l'année 1899, c'est-à-dire : les acquisitions de terrains et de matériel, les installations nouvelles et les travaux d'aménagement, se sont élevées à 805.222 fr. 02. Sur ce chiffre, une somme de 48.122 fr. 16 a été directement payée par le compte *Exploitation* et par conséquent passée au prix de revient. Elle a été employée à la Tronquié pour l'approfondissement du puits n° 1. Le reste, soit une somme de 757.099 fr. 86, imputé au compte de *frais de premier établissement*, a reçu les attributions suivantes :

1<sup>o</sup> 176.997 fr. 66 ont été affectés au Puits Sainte-Marie. Les travaux préparatoires ont absorbé 61.749 fr. 25 ; le fonçage et le muraillement du puits n° 2, 59.192 fr. 47 ; les installations du puits n° 1 (chaudières, cheminée, compresseur, éclairage électrique), 16.476 fr. 39 ; le matériel de mine, 19.188 fr. 34 ; les habitations et le mur du soutènement du plateau supérieur, 20.401 fr. 21. Le puits n° 2 est foncé jusqu'à la profondeur du niveau actuel d'exploitation et son muraillement est presque achevé. Lorsque son aménagement sera au complet, la production du siège Sainte-Marie, assurée par un large réseau de travaux préparatoires, sera en mesure d'égaliser au moins celle du puits de la Grillatié ; en attendant, elle suit une progression rapide.

2<sup>o</sup> 580.102 fr. 20 s'appliquent aux autres travaux de premier établissement dont l'énumération suit : Immeubles nouveaux, 26.056 fr. 61 ; installations extérieures (mines) 36.387 fr. 05 ; installations extérieures (usines, habitations), 314.968 fr. 25 ; matériel d'exploitation, 202.416 fr. 24 ; service commercial, 274 fr. 05 ; total, 580.102 fr. 20.

La surface des immeubles possédés par la Compagnie à Carmaux au 31 décembre 1899, était de 234 hectares 84 ares 72 centiares, en augmentation de 3 hectares 77 ares 30 centiares sur la surface possédée au 31 décembre 1898.

La somme de 314.968 fr. 25 a été utilisée comme suit aux *installations extérieures (usines, habitations)* : 14.825 fr. 22 à l'achèvement et à l'aménagement d'un compresseur d'air supplémentaire ; 70.503 fr. 02 à la construction d'une nouvelle batterie de seize fours à coke motivée par les demandes croissantes de la métallurgie ; 229.640 fr. 01 pour la construction de nouveaux lavoirs. Nous avons poursuivi très activement cette importante installation, qui sera si utile pour l'amélioration de nos qualités marchandes ; nous avons l'espoir de la compléter au cours du présent exercice.

Le service *machines et matériel d'exploitation* a employé une somme de 202.416 fr. 24. Comme l'année dernière, la majeure partie de cette dépense se rapporte à la récupération de l'énergie dégagée pendant la fabrication du coke et à son utilisation dans nos divers services par l'intermédiaire de l'électricité. Elle a reçu les affectations suivantes : Chaudières pour l'utilisation de la chaleur des fours à coke, 41.510 fr. 73 ; troisième groupe électrogène, 51.618 fr. 69 ; pompes électriques d'épuisement à la Grillatié et à la Tronquié (complément), 21.035 fr. 18 ; pompe électrique élévatoire des eaux de Fongrande, 2.659 fr. 61 ; pompe électrique élévatoire des eaux du Cérou, 11.540 fr. 88 ; installations électriques diverses. 10.120 fr. 82 ; total, 138.485 fr. 91.

Son complément concerne des augmentations de matériel nécessitées par l'extension de notre extraction. Il se décompose comme suit : Pompes, treuils, ventilateurs et perforatrices, 10.650 fr. ; conduites d'eau, de vapeur et d'air comprimé, 13.937 fr. 97 ; taquets hydrauliques à la Tronquié, 6.282 fr. 89 ; locomotive n° 3, 12.002 fr. 40 ; machines-outils pour les ateliers, 21.057 fr. 07 ; total, 63.930 fr. 33.

**Ventes.** — L'activité du marché charbonnier, soutenue par la progression des commandes industrielles — particulièrement de celles provenant des usines métallurgiques — a favorisé la conclusion de nouveaux marchés à un taux plus rémunérateur. Mais diverses circonstances sont venues balancer cette heureuse influence. Il convient de noter à cet égard le surcroît de dépenses nécessaires pour mettre l'exploitation en état de suffire aux nouvelles demandes et surtout le supplément de charges créé par la loi sur les accidents du travail. Il s'en est suivi que les résultats financiers de l'exercice n'ont pas été plus favorables que ceux de l'exercice précédent.

Nos livraisons totales en 1899 — y compris celle de la houille consommée par notre exploitation ou transformée dans nos usines — se sont élevées à : 556.386 t. de charbon ; 70.507 t. de coke ; 28.049 t. d'agglomérés.

Elles représentent un excédent de vente sur 1898 de : 44.278 t. de charbon ; 7.209 t. de coke ; 1.643 t. d'agglomérés.

Nous avons écoulé, en outre, 38.824 t. de bas produits, soit 70 t. de moins que l'année précédente.

La valeur des stocks, qui figurait au bilan de 1898 pour la somme de 49.875 fr., s'est relevée dans celui de 1899 à la somme de 94.278 fr. 23.

**Bénéfices et fixation du dividende.** — Les recettes de toute nature s'élèvent à la somme de 10.131.860 fr. 93 ; les

dépenses à 8.152.636 fr. 56, d'où il résulte un excédent de recettes sur les dépenses de 1.979.224 fr. 37.

Cet excédent se compose comme suit : Intérêts de fonds, 103.258 fr. 11 ; produits divers, 154.180 fr. 07 ; revenu des immeubles, 37.408 fr. 05 ; compte d'exploitation (mines et usines), 1.684.378 fr. 14 ; total, 1.979.224 fr. 37. Le bénéfice de 1898 était de 2.158.382 fr. 20 ; la différence en faveur de 1898 est donc de 179.157 fr. 83.

Comme nous l'avons dit plus haut, les frais de premier établissement figurent au bilan de 1899 pour la somme de 757.099 fr. 86, dont 176.997 fr. 66 concernent le puits Sainte-Marie. Nous vous demandons d'amortir intégralement, suivant votre coutume constante, cette somme de 757.099 fr. 86. A cet effet, nous vous proposerons d'imputer sur la réserve du puits Sainte-Marie une somme de 53.875 fr. 49 et de prélever le surplus, soit 703.224 fr. 37, sur les bénéfices de l'année. Le chiffre des bénéfices disponibles se trouverait ainsi ramené à la somme de 1.276.000 francs, qui correspond à un dividende de 55 francs par action.

Si vous adoptez, Messieurs, ces propositions, l'acompte distribué le 2 novembre 1899 ayant été de 15 francs, le solde de 40 francs serait payable, comme de coutume, à partir du 1<sup>er</sup> mai prochain, déduction faite des impôts, à raison de : 38 fr. 40 par action nominative ; 36 fr. 95 par action au porteur.

**Objets divers.** — Les charges nouvelles que nous impose la loi du 9 avril 1898, concernant les accidents du travail, sont de nature à peser fort inégalement sur les différents exercices.

Pour arriver à les régulariser, votre Conseil a estimé devoir recourir au moyen recommandé en pareil cas, c'est-à-dire à la ressource de l'assurance. Après un soigneux examen, il a reconnu que les effets de la nouvelle loi ne pouvaient encore s'apprécier avec assez de certitude pour qu'il pût traiter, en suffisante connaissance de cause, avec un établissement d'assurances. Il a cru qu'il était, pour le moment, plus avantageux à la Société de s'assurer par elle-même. C'est dans ce but que le fonds d'assurance, figurant pour la première fois dans notre bilan, a été créé. Il est destiné à pourvoir à la constitution du capital représentatif des rentes et au paiement des indemnités ou frais de toute nature qui se rapportent à l'application de la loi de 1898. Il est alimenté par une allocation régulière, équivalente au minimum de la prime d'assurance qui pourrait être demandée par un tiers ; il a reçu, en outre, une provision calculée d'après les prescriptions imposées aux Sociétés d'assurances par les règlements d'administration publique rendus en exécution de la loi précitée. Nous pensons avoir ainsi concilié ce que commandait la prudence avec le souci de ménager les finances de la Société.

Bien que la grève du 12 février 1900 ne se rapporte pas à l'exercice dont nous devons vous soumettre les résultats, nous voulons répondre à vos légitimes préoccupations en exposant devant vous, dès aujourd'hui, les circonstances de ce regrettable événement et les motifs des déterminations que nous avons prises à son sujet.

A l'exemple de la généralité des Sociétés houillères, nous avons cru pouvoir, en janvier dernier, escompter en faveur de notre personnel une partie de l'accroissement de bénéfices dont l'exercice en cours nous donnait alors la perspective.

L'annonce d'une prime de 7 0/0 sur les salaires avait été très favorablement accueillie par tous les ouvriers, quand un Comité, constitué d'ailleurs par une minorité, nous présenta une demande tendant, en résumé, à gratifier d'un supplément de salaire les ouvriers rouleurs âgés de plus de vingt-trois ans qui, faute de places disponibles, ne seraient pas promus dans les catégories supérieures.

Cette demande impliquait une dérogation formelle à la sentence arbitrale de mars 1892, dont le maintien intégral avait été tout récemment encore réclamé par le même Comité. D'ailleurs, les exigences du roulage ne commandent pas l'emploi d'ouvriers ayant dépassé l'âge de 23 ans. Le nombre de ceux-ci s'est, il est vrai, considérablement accru durant la crise industrielle qui a sévi de 1892 à 1898 et qui a eu pour effet d'arrêter presque totalement les promotions de personnel; les rouleurs comme les ouvriers des autres classes ont vieilli dans leurs fonctions, et si nous avons conservé les plus âgés d'entre eux, c'est que ceux-ci n'avaient pas les aptitudes requises pour un travail mieux rémunéré, ou qu'ils ont préféré rester au service de la Compagnie plutôt que de chercher ailleurs l'avancement que nous ne pouvions leur donner. Il nous serait très facile et même avantageux de les remplacer par un personnel plus jeune; aussi, l'augmentation, demandée pour eux, aurait été une sorte de prime, ne correspondant à aucun accroissement de service et toute au bénéfice de l'âge.

Pour ces raisons, nous n'avons pas pensé avoir le droit de créer un pareil précédent, qui autorisait dans l'avenir les réclamations les moins justifiées et portait en germe de nouveaux conflits. Mais nous avons toujours manifesté aux intéressés l'intention d'apporter, sur le terrain de l'application, les dispositions les plus conciliantes.

Le Comité déclara cependant la grève, bien que la majorité des ouvriers fût décidée à continuer le travail; mais celle-ci fut contrainte de l'abandonner sous le coup des menaces et des violences dont elle fut impunément victime et, sur le désir exprimé par le gouvernement, la Compagnie fut conduite à fermer provisoirement ses travaux.

Le Comité joignit alors au grief principal, sur lequel avait été motivée la grève, un grand nombre de réclamations nouvelles. Nous aurions été en droit de les écarter; mais décidés à ne laisser subsister aucun élément de discussion, nous n'avons pas hésité à les examiner en détail. Dans des réponses écrites, qui ont reçu la plus large publicité, nous en avons accueilli la part qui était compatible avec une saine administration et donné les raisons pour lesquelles nous devons rejeter le reste. Toutes nos décisions ont été dictées par la préoccupation constante de ne pas compromettre vos intérêts permanents, dans la conviction que le souci de sauvegarder l'avenir devait l'emporter sur la crainte de subir dans le présent des pertes momentanées.

De son côté, le groupe compact des ouvriers partisans du travail n'a cessé de réclamer la protection qui lui était due, et le 9 avril, dès que leur sécurité leur parut suffisamment assurée, 1.300 d'entre eux se sont empressés de rentrer au chantier. Le nombre des rentrants ne fit que progresser les jours suivants, malgré les outrages que leur firent subir les grévistes. Le 16 enfin, ces derniers, renonçant à soutenir plus longtemps leurs réclamations, rejoignaient le reste du personnel au travail.

Nous ne voulons pas terminer ce rapport sans rendre témoignage une fois de plus au zèle de notre agent général, de nos ingénieurs, des chefs de divers services et des agents sous leurs ordres et particulièrement au dévouement qu'ils ont montré dans la crise que nous venons de traverser. Vous voudrez bien vous associer aux remerciements que nous désirons leur adresser.

**Résolutions votées par l'assemblée générale des actionnaires.** — 1<sup>o</sup> L'Assemblée générale, conformément à la proposition du Conseil développée dans le rapport et aux conclusions de la Commission des comptes, approuve les opérations de l'année 1899. En conséquence, le dividende de l'année 1899 est fixé à 55 francs par action, et, attendu qu'un acompte de 15 francs a été payé le 2 novembre 1899, le solde de 40 francs sera payé aux caisses de la Société à partir du 1<sup>er</sup> mai prochain, sous déduction des impôts établis par les lois de finances.

2<sup>o</sup> L'Assemblée générale réélit administrateurs pour quatre années M. E. Pereire et A. Lacaze, administrateurs sortants.

3<sup>o</sup> L'Assemblée générale désigne M. G. Prisse et M. Marcel Cosmao Dumanoir pour former la Commission de vérification des comptes de l'année 1900.

**BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1899**

— ACTIF —

Concession, immeubles, objets mobiliers et immobiliers . . . . .		Mémoire.
(Les établissements créés depuis la constitution de la Société ont été soldés au 31 décembre 1898, par 10.114.641 fr. 15, montant des amortissements opérés à cette date.)		
Comptes soumis à un amortissement : travaux neufs, installations nouvelles . . . . .		757.099 86
Approvisionnement et marchandises . . . . .		565.534 79
Créances de l'exploitation : débiteurs . . . . .		805.957 85
CAISSES ET PORTEFEUILLE		
Caisses . . . . .	23.930 86	
Comptes courants à disponibilité . . . . .	926.898 52	
Effets à recevoir . . . . .	435.113 72	
Valeurs diverses. Rente 4 1/2 0/0 . . . . .	2.336.485 72	3.722.428 82
Total . . . . .		5.851.021 32

— PASSIF —

CAPITAL ET RÉSERVES		
Apport social représenté par 23.200 actions		Mémoire.
Fonds de roulement statutaire . . . . .	1.500.000 »	
Réserve statutaire . . . . .	1.000.000 »	
Réserve disponible . . . . .	408.748 50	
Réserve pour le siège Sainte-Marie . . . . .	94.017 42	
Réserve pour la liquidation de l'ancienne caisse de retraites . . . . .	56.606 96	3.059.372 88
Amortissements à effectuer . . . . .		757.099 86
ACCIDENTS DU TRAVAIL ET RETRAITES		
Fonds de garantie des pensions . . . . .	357.221 17	
Fonds d'assurance (accidents du travail) . . . . .	229.007 15	586.228 32
Comptes créditeurs . . . . .		520.320 26
BÉNÉFICES		
Balance représentant le dividende de 55 fr. par action . . . . .	1.276.000 »	
Sur lequel un acompte de 15 fr. a été payé le 2 novembre 1899 . . . . .	348.000 »	
Reste . . . . .	928.000 »	928.000 »
Total . . . . .		5.851.021 32

TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de France au 10 Mai pour les valeurs cotées à la Bourse de Lille et au 4 Mai pour les autres.

LES LETTRES PLACÉES DANS LA COLONNE DES COURS INDIQUENT LES BOURSES OÙ LES VALEURS SONT COTÉES : P SIGNIFIE PARIS; L, LILLE; Ly, LYON; M, MARSEILLE; B, BRUXELLES.

ACTIONS												
TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DESIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende		TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DESIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende
CHARBONNAGES												
72.000	6.000	500 t.p.	Albi.....	L 1.749	1898	35 ..	"	"	"	Acéries de Firminy.....	Ly 3.650	98-99 175 ..
6.000	62.240	"	Aniche (240 <sup>e</sup> de denier).....	1.275	98-99	30 ..	"	"	"	— de France.....	P 1.015	98-99 53 44
28.800	28.800	"	Anzin (centième de denier).....	-6.945	1899	net 260	20.000	20.000	500 t.p.	—	L 1.010	—
6.000	5.940	"	Azincourt.....	790	1898	35 ..	40.000	40.000	500 t.p.	— de Longwy.....	P 1.310	98-99 45 ..
30.000	30.000	500 t.p.	Blanzv.....	-1.565	97-98	80 ..	"	"	"	— de St-Etienne.....	Ly 2.000	98-99 85 ..
"	"	500	Bouches-du-Rhône.....	M 300	"	2 50	"	"	"	Alais (Forges).....	P 431	1898 45 ..
3.000	"	1.000-400 p.	Bruay (entière).....	L 59.000	98-99	net 1250	8.500	8.500	500 t.p.	Aubrives-Villerupt.....	B 262 50	1897 12 80
60.000	"	"	Bruay (20 <sup>e</sup> act. prim.).....	-2.969	"	net 62 50	2.000	2.000	1.000	Chasse (Fonderies).....	-4.050	1896 160 ..
18.000	17.000	1/18.000	Bully-Grenay (6 <sup>e</sup> act. prim.).....	-4.469	"	75 ..	1.800	1.800	500	Châtillon-Commentry.....	Ly 1.600	98-99 65 ..
3.500	3.500	1.000 t.p.	Campagnac.....	-1.559	1898	50 ..	37.000	37.000	500	Chiers (Hauts-Fourneaux).....	B 710	98-99 35 ..
23.200	23.200	1/23.200 t.p.	Carmaux.....	P 1.521	1899	55 ..	6.000	6.000	500	Commentry-Fourchambault.....	Ly 1.065	1898 35 ..
3.945	3.945	500 t.p.	Carvin.....	L 3.400	99-00	75 ..	"	"	"	Creusot.....	-1.970	98-99 85 ..
7.500	7.500	500 t.p.	Clarence (La).....	-1.235	"	"	20.000	20.000	500 t.p.	Denain-Anzin.....	L 1.425	1898 25 ..
60.000	60.000	500 t.p.	Courrières (30 <sup>e</sup> act. prim.).....	-3.105	1898	70 ..	4.800	4.800	250 t.p.	F. Dumont et Co.....	B 810	98-99 48 ..
22.000	22.000	125 t.p.	Crespin.....	-218	"	"	1.200	1.200	500 t.p.	Espérance, à Louvroil.....	B 2.200	97-98 net 36 ..
18.220	18.220	200	Douchy.....	-1.430	1898	45 ..	24.000	24.000	500 t.p.	Forges, Acéries, Nord et Est	P 1.735	98-99 70 ..
4.800	"	1.000 t.p.	Dourges.....	-32.090	1899	700 ..	3.600	3.600	500 t.p.	Forges de Vireux-Molhain.....	B 630	98-99 net 25 ..
180.000	"	"	Dourges (100 <sup>e</sup> act. prim.).....	-326	1899	7 ..	"	"	"	Franche-Comté.....	Ly 435	98-99 20 ..
3.500	3.500	1.000 t.p.	Drucourt.....	-4.340	98-99	"	"	"	"	Horme et Buire (nou.).....	-495	"
2.400	2.400	1/2400	Epinac.....	-570	98-99	31 25	"	"	"	La Chalcaissière.....	-890	"
28.865	28.865	100	Escarpelle (1/5 act. prim.).....	-950	98-99	16 ..	6.000	6.000	500 t.p.	Marine et Chemins de fer.....	P 1.780	98-99 60 ..
3.500	3.500	750 t.p.	Ferfay.....	-950	98-99	"	18.000	18.000	500	Maubeuge (Hts-Fourneaux).....	L 1.448	1898 60 ..
6.000	4.000	500 1/4 p.	Ferques.....	-430	"	"	2.925	4.250	700 t.p.	Micheville (Acéries).....	P 1.300	98-99 net 50 ..
6.000	6.000	500	Flinès-lez-Raches.....	-1.225	"	"	4.250	2.925	1.000	Pont-à-Mousson.....	N.....	1897 100 ..
"	25.500	250 t.p.	Grand-Combe.....	M 1.400	1898	net 30	8.000	8.000	500 t.p.	Saulnes.....	B 725	1899 net 200 ..
"	"	"	Haute-Loire.....	P 750	1899	62 50	"	"	"	Villerupt-Laval-Dieu.....	B 510	98-99 25 ..
3.000	"	1.000-300 p.	Lens.....	L 75.000	98-99	1500	"	"	"	ATELIERS DE CONSTRUCTION		
300.000	"	"	Lens (centième act. prim.).....	-720	"	15 ..	"	"	"	Ateliers de La Madeleine... L 63 ..	"	"
29.160	29.160	"	Liévin (1/10 <sup>e</sup> act. prim.).....	-2.690	98-99	net 45	"	"	500 t.p.	Cail..... P 341 ..	"	"
5.000	5.000	500 t.p.	Ligny-lez-Aire.....	-810	"	"	"	"	500 t.p.	Chantiers de la Gironde... - 760 ..	"	30 ..
"	80.000	"	Loire.....	Ly 282	1890	6 ..	"	"	500 t.p.	— de la Loire..... - 915 ..	98-99 40 ..	"
32.000	32.000	"	Marles 70 0/0 (20 <sup>e</sup> act. pr.).....	L 2.620	1898	net 63	15.000	15.000	500	Dyle et Bacalan..... B 397 50	97-98 30 ..	"
16.000	16.000	"	— 30 0/0 (20 <sup>e</sup> act. pr.).....	-2.220	1898	net 48	"	"	500	Fives-Lille..... P 540 ..	"	"
6.000	6.000	500	Marly.....	-1.430	"	"	"	"	500	Forges de la Méditerranée... - 867 ..	1898 35 ..	"
4.000	"	500 t.p.	Meurchin.....	-14.400	98-99	400 ..	"	"	500	Nord de la France..... P 606 ..	98-99 45 ..	"
20.000	"	"	— (1/5 act. prim.).....	-2.900	"	80 ..	"	"	500	Levallois-Perret..... P 115 ..	"	15 ..
"	80.000	"	Montrambert.....	Ly 968	1899	42 ..	"	"	500	Franco-Belge (matériels).... B 555 ..	97-98 25 ..	"
6.000	6.000	500 t.p.	Ostricourt.....	L 1.649	"	"	"	"	100 t.p.	Fonderie Durot-Binauld.... L 150 ..	1899 6 ..	"
"	"	"	Rive-de-Gier.....	Ly 33 50	"	"	"	"	"	Chaudronner. Nord France L 600 ..	1899 41 50	"
"	"	"	Rochebelle.....	-730	1898	25 ..	"	"	"			
"	"	"	Roche-la-Molière.....	-2.035	1898	68 ..	"	"	"			
"	"	"	Saint-Etienne.....	-520	1899	22 ..	"	"	"			
"	80.000	"	Sincey-le-Rouvray.....	L 29	96-97	5 ..	"	"	"			
4.840	1.840	100 t.p.	Thivencelles.....	-430	1876	10 ..	16.000	1.000	100 t.p.			
5.000	5.000	500 t.p.	Vicoigne-Nœux.....	-30.400	98-99	net 800	1.000	"	"			
4.000	4.000	1.000 t.p.										

## REVUE DES COURS

Lille, 10 mai. — La tendance est restée indécise toute la quinzaine, le terrain gagné un jour étant le plus souvent perdu le lendemain et réciproquement, dès qu'une chute un peu trop sensible se produit, les acheteurs se montrent et font relever les cours. En résumé, chacun reste dans l'expectative. Il y a peut-être une certaine corrélation entre cette situation et le pessimisme dont font preuve depuis quelques jours les grandes places financières européennes. N'empêche que le marché charbonnier est dans une excellente situation assurée pour longtemps encore.

Parmi les titres en plus-value, nous trouvons **Carvin**, qui gagne 100 fr. à 3400 après avoir atteint 3475. L'Assemblée générale a eu lieu et, comme nous l'avions fait prévoir, elle a voté la distribution d'un dividende de 75 fr. par action, la division des titres actuels en cinquièmes et le remboursement de 800 obligations; les bénéfices de l'exercice 1899-1900 ont dépassé 1.200.000 fr.

**La Clarence** s'avance de 45 fr. à 1235, les travaux d'installation du siège numéro 1 sont activement poussés et on entrevoit nettement, maintenant, l'époque à laquelle commencera l'extraction. **Courrières**, après avoir subi un petit mouvement de hausse, redescend à 3105, encore en gain de 5 fr. sur le cours d'il y a quinze jours. **Douchy**, par toutes petites étapes, finit par gagner 30 fr. à 1430; ce titre est certainement appelé à progresser beaucoup plus que cela sous peu. **Drucourt** bénéficie de 20 fr. à 4340. **Escarpelle** de 22 fr. à 950.

**Ferfay** est l'un des titres les plus favorisés avec une plus-value de 105 fr. pour la quinzaine, il s'inscrit à 950. **Flinès** est ferme à 1225, en hausse de 5 fr. **Ligny-lez-Aire** progresse de 60 fr. à 810, **Marles 70 0/0** de 20 fr. à 2620 et **Marles 30 0/0** de 45 fr. à 2220. Ces deux valeurs vont régulièrement ces cours tous les jours depuis une huitaine; **Ostricourt**, toujours très recherché et peu abondant sur le marché, s'élève à 1649 fr. après 1650, en avance de 194 fr. Enfin **Vicoigne-Nœux** gagne 500 fr. à 30400.

**Azincourt** et **Bruay** sont assez fermes à leurs précédents cours, mais **Aniche** fléchit de 45 fr. à 1275 et **Anzin** de 205 fr. à 6045, après avoir payé son

dividende semestriel de 140 fr.; le dividende total est de 260 fr. et non de 290 comme une coquille nous l'a fait dire dans notre dernier bulletin. **Bully-Grenay** est ferme à 4469, perdant 6 fr. seulement, tandis que **Crespin** fléchit de 15 fr. à 218. Le 100<sup>e</sup> **Dourges**, qui a détaché un coupon de 7 fr., en perd 43 à 326. Le 100<sup>e</sup> **Lens** baisse de 5 fr. à 720 et **Liévin** de 25 fr., soit de la valeur du coupon qu'il a payé le 1<sup>er</sup> mai. **Marly** n'échappe pas à la règle commune et recule de 5 fr. à 1130. **Meurchin** réagit de 90 fr. à 14400 tandis que le 3<sup>e</sup> recule de 50 fr. à 2900. Enfin, **Thivencelles** rétrograde de 20 fr. à 430.

Les valeurs charbonnières du Centre et du Midi ont été un peu mieux partagées que celles du Nord.

**Albi** rattrape 124 fr. à 1749. **La Grand-Combe** profite de 5 fr. à 1400, **Montrambert** de 4 fr. à 968, **Rive-de-Gier** de 5 fr. 50 à 33 50. **Rochebelle** s'avance de 84 fr. à 730 et **Roche-la-Molière** de 10 fr. à 2035, **Saint-Etienne** bénéficie de 5 fr. à 520. Pour cette dernière Compagnie, les bénéfices de l'exercice 1899, après divers amortissements, se sont élevés à 2.037.078 fr. 17, qui, joints au reliquat de 1898, 423.976 fr. 84, ont donné une somme disponible de 2.461.053 fr. 01. Cette somme a été répartie ainsi: Dividende de 22 fr. par action à 80.000 actions 1.760.000 fr., provision pour accidents 275.000 fr., reporté à nouveau au compte Profits et Pertes 426.053 fr. 01.

**Blanzv** est lourd et perd 15 fr. à 1565. **Campagnac** réagit de 100 fr. et s'inscrit à 1559. **Carmaux** perd également 79 fr. à 1521, l'Assemblée générale a fixé le dividende à 55 fr. comme l'année précédente.

Sur les valeurs métallurgiques la baisse a prévalu aussi. **Firminy** fléchit de 160 fr. à 3650, **Saint-Etienne** de 75 fr. à 2000. **Châtillon-Commentry** perd 40 fr. à 4360, **Commentry-Fourchambault** 43 fr. à 1065, **Creusot** 10 fr. à 1970, **Denain-Anzin** 20 fr. à 1425, **Nord-et-Est** 45 fr. à 1735, **Marine et Chemins de fer** 70 fr. à 1780. **Saulnes** donne 200 fr. de dividende, aussi voyons-nous le titre progresser encore de 225 fr. à 5725. Les titres des ateliers de construction sont fermement tenus.

TABLEAU des derniers cours des valeurs minières et métallurgiques de Belgique cotées à la Bourse de Bruxelles au 7 Mai

ACTIONS							ACTIONS						
TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende		TITRES créés	TITRES en circulat.	Valeur nominale	DÉSIGNATION DES VALEURS	COURS	Dernier dividende	
CHARBONNAGES							EXERCICE						
7.000	7.000	1/7.000	Abhoos, à Herstal.....	225	1890	25	4.000	4.000	1.000	Produits au Flénu.....	5.325	1899	300
4.032	4.032	1/4.032	Aiseau-Présles.....	1.575	98-91	50	13.400	13.400	500	Réunis de Charleroi.....	1.305	"	"
9.600	9.600	1/9.600	Amerceur.....	1.845	98-99	90	3.553	3.553	1/3.553	Rieu-du-Coeur.....	1.260	1898	30
21.950	21.950	100	Anderlues.....	1.000	98-99	30	3.000	3.000	700	Sacré-Madame.....	4.490	1899	210
11.720	11.720	1/11.720	Bernissart.....	500	1898	22 50	16.000	16.000	1/16.000	Trieu-Kaisin.....	980	98-99	30
12.000	12.000	500	Bois d'Avroy.....	755	1899	40	15.666	15.666	500	Unis-Ouest de Mons.....	660	1899	30
4.000	4.000	500	Bonne-Espérance-Batterie.	1.180	1899	60	3.900	3.900	500	Wériter.....	1.275	98-99	55
9.000	9.000	"	Bonne-Fin.....	940	1899	40	Forges, Hauts-Fourneaux, Acieries						
8.000	8.000	500	Bray-Maurage.....	175	"	"	8.000	8.000	250	Aiseau (forges).....	260	98-99	12 50
4.000	4.000	1/4.000	Carabinier.....	501	1899	30	2.000	2.000	500	Alliance (forges).....	775	98-99	40
21.200	20.489	500	Charbonnages belges.....	545	1899	25	20.000	20.000	500	Angleur (aciéries).....	545	98-99	25
4.000	4.000	1/4.000	Chevalières à Dour.....	2.000	1899	100	4.000	4.000	1.000	Athus (Hauts-Fourneaux)...	1.375	98-99	70
3.000	3.000	500	Concorde (Réunis de la)...	1.850	1899	100	30.000	30.000	500	Aumetz-la-Paix.....	745	"	"
12.000	8.426	1/12.000	Couchant du Flénu.....	240	1899	6 50	15.000	15.000	100	Baume et la Croyère.....	250	98-99	15
10.500	10.500	500	Courcelles-Nord.....	1.800	1899	110	6.000	6.000	500	Bonehill (Usines).....	755	98-99	25
20.000	20.000	1/18.000	Espérance-Bonne-Fortune.	760	98-99	25	2.200	2.200	500	Charleroi (fabrique de fer)...	900	98-99	40
4.400	4.200	1/4.400	Falnuée.....	397 50	98-99	10	3.000	3.000	1/3.000	Châtelet (laminier) priv.....	378 75	98-99	15
8.000	8.000	1/8.000	Fontaine-Lévêque.....	990	1899	60	1.825	1.825	1/1.825	" ord.....	142 50	98-99	5
4.000	4.000	250	Forte-Taille.....	185	98-99	6	15.000	15.000	500	Cockerill.....	2.350	98-99	100
4.800	4.800	1/4.800	Gosson-Lagasse.....	1.470	1899	75	4.000	4.000	250	Drampremy (laminiers)...	240	1897	12 50
3.650	3.650	1/3.650	Gouffre.....	1.425	1899	40	15.000	15.000	1/15.000	Espérance-Longdoz ord.....	480	98-99	30
7.680	7.680	1/7.680	Grande-Baenure.....	1.090	98-99	150	4.000	4.000	250	Gilly (forges, us. fond.)...	510	98-99	30
4.032	3.798	500	Grand-Buisson.....	2.350	98-99	95	7.390	7.390	1/7.390	Grivegnée.....	950	98-99	25
5.000	5.000	500	Grand-Conty et Spiuois...	550	1899	20	4.400	4.400	500	Halanzy (Hauts-Four.)...	550	98-99	30
2.500	2.500	1/2.500	Gde machine à feu Dour...	3.395	97-98	80	2.300	2.300	500	La Louvière (Hauts-Four.)...	330	97-98	20
12.000	12.000	1/12.000	Grand-Mambourg.....	825	1899	40	"	"	"	Liégeoises (forges et tôl.)...	1.405	98-99	45
10.000	10.000	1/10.000	Haine-Saint-Pierre.....	240	"	"	2.000	2.000	500	Marais (forges).....	978	98-99	40
20.000	20.000	250	Hasard.....	320	1899	15	9.000	9.000	1/9.000	Marcinelle-Couillet.....	550	98-99	30
2.000	2.000	1/2.000	Herve-Vergifosse.....	1.500	1898	50	10.000	10.000	500	Monceau-Saint-Fiacre, cap.	840	"	"
15.000	15.000	1/15.000	Horloz.....	1.485	1898	65	9.600	9.600	"	" ord.....	810	"	"
3.000	3.000	"	Hornu et Wasmes divid.....	7.150	1899	475	3.000	3.000	500	Musson (Hauts-Four.).....	815	98-99	40
30.000	30.000	1/30.000	Houillères-Unies Charleroi	330	"	"	25.000	25.000	1/25.000	Ougrée (Société d').....	1.475	98-99	55
9.720	9.720	1/9.720	Houssu.....	500	97-98	20	2.000	2.000	500	Phénix à Châtelaineau.....	1.000	98-99	45
12.800	12.800	1/12.800	Kessales à Jemeppe.....	1.140	1898	40	8.000	8.000	1.000	Providence.....	3.800	98-99	200
14.000	14.000	1/14.000	La Haye, actions nouvelles	1.445	98-99	50	11.000	11.000	100	St-Victor (forges, lam.)...	169 50	1898	7
25.800	25.800	1/25.800	La Louvière, Sars-Long...	460	1899	27 50	5.300	5.300	1.000	Sarrebrück (forges de)...	11.560	98-99	600
4.200	4.200	1.000	Levant du Flénu.....	5.175	1899	150	3.000	3.000	500	Sud-Châtelaineau (Hauts-Fourneaux).....	420	1899	25
2.000	2.000	500	Lonette privilégiées.....	399	"	"	5.000	5.000	1.000	Thy-le-Château.....	475	"	"
3.400	3.400	"	" ordinaires.....	80	"	"	15.000	15.000	500	Veizin-Aulnoye.....	1.060	98-99	50
2.274	2.274	50	Maireux et Bas-Bois.....	925	1899	45	ZINC, PLOMB						
5.000	5.000	1/5.000	Marchienne.....	863	1899	50	20.000	20.000	1/20.000	Asturienne des mines.....	6.000	1898	300
4.608	4.608	1/4.608	Mariemont.....	2.620	97-98	80	25.500	25.500	100	Austro-Belge.....	450	98-99	30
15.000	15.000	1/15.000	Maribaye à Flémalle.....	1.380	1899	70	3.000	3.000	500	Nebida.....	1.705	98-99	100
2.400	2.400	1/2.400	Masses-Diarbois.....	1.415	98-99	55	15.000	15.000	200	Nouvelle-Montagne.....	810	1898	40
12.000	12.000	250	Midi de Mons.....	31	"	"	6.000	6.000	300	Prayon.....	785	1899	50
2.112	2.112	1/2.112	Minerie.....	500	1899	25	2.000	2.000	250	" jouiss.....	557 50	1899	37 50
10.000	10.000	1/10.000	Monceau-Bayemont.....	850	1899	45	112.500	112.500	80	Vieille-Montagne.....	814	1899	45
4.500	4.500	1.000	Monceau-Fontaine.....	5.100	1898	125							
5.000	5.000	1/5.000	Noël-Sart-Culpart.....	1.155	98-99	45							
7.200	7.200	1/7.200	Nord de Charleroi.....	2.300	1898	75							
5.280	5.280	1/5.280	Ormont.....	780	1899	45							
3.000	3.000	1/3.000	Patience-Beaujonc.....	4.112 50	98-99	175							
3.500	3.500	1/3.500	Poirier.....	950	1899	30							

REVUE DES COURS

Bruxelles, 7 mai. — La Bourse n'a pas été brillante cette quinzaine. Toutes les valeurs industrielles ont même été maltraitées et la baisse est générale aussi bien sur les valeurs charbonnières que sur les titres métallurgiques.

Étant données l'importance des dividendes distribués cette année, qui représentent 5 à 6 0/0 des cours actuels des actions, et l'importance certainement beaucoup plus considérable des dividendes de l'année prochaine, il est évident que cette réaction ne peut être que passagère.

Hornu et Wasmes, particulièrement atteint, perd 850 fr. à 7150. Grand-Buisson, très fortement touché aussi, recule de 250 fr. à 2350, Monceau-Fontaine de 225 fr. à 5100, Patience-Beaujonc de 188 fr. à 4412, les Réunis de Charleroi de 105 fr. à 1305. Maribaye fléchit également de 120 fr. à 1380, Masses-Diarbois de 85 fr. à 1415, Noël-Sart-Culpart de 70 fr. à 1455.

Les Chevalières ont payé 100 fr. de dividende le 1er mai et perdent 225 fr. à 2000, Courcelles-Nord a payé également 110 fr. et en perd 175 fr. à 1800. Fontaine-Lévêque a distribué 60 fr. au lieu de 35 l'année dernière, Hasard 15 fr. au lieu de 7,50, Ormont 45 fr. au lieu de 35, coupon détaché, ce titre perd 100 fr. à 780, Sacré-Madame a aussi payé le 1er mai 210 fr. de dividende au lieu de 180 l'année dernière et se trouve en perte de 385 fr. à 4490.

Gouffre réactionne de 150 fr. à 1425, Gosson-Lagasse de 80 fr. à 1470. Grand-Mambourg de 60 fr. à 825. Monceau-Bayemont baisse de 69 fr. à 850, les Produits de 275 fr. à 5325, etc.

Il y a cependant quelques rares titres en plus-value. Abhoos gagne 15 fr. à 225, Bray-Maurage et Boussoit 5 fr. à 175, Espérance-Bonne-Fortune 10 fr. à 760. L'avance est beaucoup plus sensible sur Horloz qui bénéficie de 190 fr. à 1485 et sur Mariemont qui fait un bond de 345 fr. et s'établit à 2620.

Nous avons dit que les titres métallurgiques n'ont pas été mieux partagés que les valeurs charbonnières. Alliance perd 60 fr. à 775, Angleur 25 fr. à 545, Athus 25 fr. à 1375, Cockerill 20 fr. à 2350, Grivegnée, très atteint, fléchit de 125 fr. à 950, les Forges liégeoises tombent à 1405, baissant de 95 fr. Monceau-Saint-Fiacre recule de 60 fr. à 840, Ougrée de 65 fr. à 1475, Providence de 50 fr. à 3800, Sarrebrück de 440 fr. à 11560, Veizin-Aulnoye de 90 fr. à 1060.

Même faiblesse sur les valeurs de zinc, dont les cours sont également lourds. L'Asturienne baisse de 150 fr. à 6600, l'Austro-Belge de 40 fr. à 450, la Nebida de 70 fr. à 1705, Nouvelle-Montagne de 15 fr. à 810, Prayon de 35 fr. à 785, Vieille-Montagne de 21 fr. à 814.

En résumé, marché très mauvais, mais il en a été de même, d'ailleurs, sur toutes les places.

## BELGIQUE

## Charbonnages d'Ormont, à Châtelet

## RÉSUMÉ DU BILAN AUX 31 DÉCEMBRE 1899, 1898 &amp; 1897

ACTIF	1899	1898	1897
Immobilisé . . . . . fr.	2.427.207	2.489.717	2.532.272
Réalisable : magasins . . . . .	89.182	74.838	32.561
— débiteurs . . . . .	439.974	147.134	172.895
Disponible : caisse, portefeuille, etc.	205.350	315.281	181.409
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>3.161.713</b>	<b>3.026.470</b>	<b>2.918.637</b>
<b>PASSIF</b>			
Non exigible : capital . . . . . fr.	2.640.000	2.640.000	2.640.000
— réserves . . . . .	88.037	67.607	52.189
Exigible : créditeurs . . . . .	140.855	90.813	65.855
Bénéfices . . . . .	292.821	228.050	160.598
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>3.161.713</b>	<b>3.026.470</b>	<b>2.918.637</b>
Dividende par action . . . . .	45	35	25

## Charbonnages du Gouffre, à Châtelaineau

## RÉSUMÉ DU BILAN AUX 31 DÉCEMBRE 1899, 1898 &amp; 1897

ACTIF	1899	1898	1897
Immobilisé . . . . . fr.	2.486.764	3.256.574	3.300.368
Réalisable : caisse et magasins . . . . .	143.822	196.176	230.976
— débiteurs . . . . .	1.343.625	1.581.939	1.418.225
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>3.974.211</b>	<b>5.034.689</b>	<b>4.949.569</b>
<b>PASSIF</b>			
Non exigible : capital . . . . .	1.782.000	1.782.000	1.782.000
— réserves . . . . .	572.608	1.414.070	1.074.946
Exigible à terme : obligations . . . . .	604.364	1.298.818	1.343.968
Exigible : créditeurs . . . . .	625.043	491.962	456.131
Bénéfices . . . . .	390.196	347.839	292.524
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>3.974.211</b>	<b>5.034.689</b>	<b>4.949.569</b>
Dividende par action . . . . .	40	35	25

## INFORMATIONS DIVERSES

## MINES ET MÉTALLURGIE

## Principaux Fournisseurs et Maisons recommandées

(V. A. Voir aux Annonces).

## APPAREILS DE LEVAGE

A. VERLINDE, 7, boulevard Papin, Lille (Nord). (V. A.)

## APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

L. MAIRESSE, 39 bis, rue Pauvrière, Roubaix ; 6, rue des Ponts-de-Comines, Lille (V. A.).

## APPAREILS POUR MINES

C<sup>ie</sup> FRANÇAISE THOMSON-HOUSTON, 10, rue de Londres, Paris. (V. A.)

## ASCENSEURS &amp; MONTE-CHARGES

THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (Nord). (V. A.)  
A. VERLINDE, 7, boulevard Papin, Lille (Nord). (V. A.)

## BANQUES

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS, 96, rue Nationale, Lille. (V. A.)

## CABLES DE MINES

A. STIÉVENART, à Lens (Pas-de-Calais).

## CABLES DIVERS

VERTONGEN et HARMÉGNIES, à Auby, par Flers-en-Escrebieux (Nord).

## CABLES EN COTON

Sté ANON. DE RETORDERIE ET CABLERIE D'HELLEMMES (Nord). (V. A.)

## CALORIFUGES

L. MAHIEU et fils, 117, boulevard Gambetta, Roubaix (V. A.).

## CANALISATIONS D'EAU

A. DEGOIX, 44, rue Masséna, Lille (Nord).

## CHAUFFAGE

V. HUGLO, ingénieur-constructeur, 90, rue Racine, Lille (V. A.).

## COMPRESSEURS D'AIR

MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Cateau, Cambrai (Nord).  
DUJARDIN et C<sup>ie</sup>, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).

## COMPTEURS A EAU

Sté FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.).

## CONCASSEURS &amp; CRIBLAGES

P. ALRIQ, 1, rue Marcadet, Paris. (V. A.)

## CONDENSEURS

Sté FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.).

## CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

ATELIERS DE CONSTRUCTION, FORGES et FONDERIES d'Hautmont (Nord).  
E. et A. SÉE, 15, rue d'Amiens, Lille (V. A.)

## COURROIES

J. LECHAT, 57, rue Ratisbonne, Lille.

## ÉLECTRICITÉ (Construction)

Sté DES ÉTABLISSEMENTS POSTEL-VINAY, 41, rue des Volontaires, Paris. (V. A.)  
Sté L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE, 27, rue de Rome, Paris (V. A.)  
SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES, 17, rue Faldherbe (V. A.)

## ÉLÉVATEURS

BAGSHAWÉ AINÉ, 43, rue Lafayette, Paris (V. A.)

## ÉMÉRI (Papiers, Toiles, Meules et Pierres)

V. ANTOINE, 50, rue Princesse, Lille (Nord).

## EPURATION DES EAUX INDUSTRIELLES

ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord).  
E. DECLERCQ et H. CORDONNIER, 5, rue Jean-Roisin, Lille (V. A.)  
L. MAHIEU ET FILS, 117, boulevard Gambetta, Roubaix (V. A.)

## FERS &amp; ACIERS

Hus-FOURNEAUX, FORGES et ACIÉRIES DE DENAIN ET ANZIN, à Denain.  
SOCIÉTÉ ANONYME DE VEZIN-AULNOYE, à Maubeuge (Nord).

## FONTES D'ACIER

FONDERIES D'ACIER DU NORD, à Croix (Nord). (V. A.)

## FONTES MOULÉES

WAUTHY, Sin-le-Noble (Nord) et Carvin (Pas-de-Calais).  
Fonderies DUROT-BINAULD, 96, rue de Lille, à La Madeleine-lez-Lille (V. A.)  
BRACQ-LAURENT, à Lens (Pas-de-Calais).  
A. LÉGER, 17, rue du Moulin, Tourcoing.  
A. PIAT et ses FILS, Paris. Succ<sup>le</sup> : 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix (V. A.)

## FORAGES &amp; SONDAGES

VAN WAELSCAPPEL, 9, rue de Lille, Saint-André-lez-Lille (Nord).

## FOURNITURES PHOTOGRAPHIQUES

L. MAIRESSE, 39 bis, rue Pauvrière, Roubaix ; 6, rue des Ponts-de-Comines, Lille (V. A.).

## FOURS A COKE

F.-J. COLLIN, 12, rue de la Paix, à Liège (Belgique). (V. A.)

## GAZOGÈNES

Sté d'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, 3, pl. de Rihour, Lille (V. A.)

## GRAISSES ET GRAISSEURS

WANNER et C<sup>ie</sup>, 67, avenue de la République, Paris. (V. A.)

## GÉNÉRATEURS

E. DENNIS, Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)  
 CHAUDRONNERIES DU NORD DE LA FRANCE, à Lesquin-lez-Lille (Nord).  
 CRÉPELLE-FONTAINE, à La Madeleine-lez-Lille (Nord).  
 ATELIERS DE CONSTRUCTION DE LA MADELEINE-LEZ-LILLE (Nord).  
 F. THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)  
 MARIOLLE-PINGUET et FILS, à Saint-Quentin (Aisne). (V. A.)  
 DELAUNAY BELLEVILLE ET C<sup>e</sup>, Saint-Denis-sur-Seine (V. A.)

## GRILLES POUR CHAUDIÈRES

E. POILLON, 7, rue Leroux, Amiens. (V. A.)

## HUILES ET GRAISSES INDUSTRIELLES

G. DELACOURT, 14, rue des Jardins, Lille. (V. A.)

## INGÉNIEURS-ARCHITECTES

Paul SÉE, 60, rue Brûle-Maison, Lille.

## LOCOMOTIVES

F<sup>d</sup> THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)

## MATÉRIEL DE MINES

Romain SARTIAUX, Établiss. métallurg., Hénin-Liétard (P.-de-C.).  
 A. DIÉDEN, à Lens (Pas-de-Calais).  
 MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Câteau, Cambrai (Nord).

## MACHINES A VAPEUR

DUJARDIN ET C<sup>e</sup>, 82, rue Brûle-Maison, Lille (Nord).  
 C<sup>e</sup> DE FIVES-LILLE, à Fives-Lille (Nord).  
 CRÉPELLE et GARAND, porte de Valenciennes, Lille (Nord). (V. A.)  
 E. MAILLET et C<sup>e</sup>, à Anzin (Nord). (V. A.)  
 E. FOURLINNIE, 85-87, rue de Douai, Lille (Nord).  
 F<sup>d</sup> THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)  
 C<sup>e</sup> FRANCO-AMÉRICAINNE, à Lesquin-lez-Lille (Nord). (V. A.)  
 MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Câteau, Cambrai (Nord).

## MOTEURS A GAZ

S<sup>té</sup> D'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE, 3, place de Rihour, Lille.

## ORDRES DE BOURSE

CRÉDIT LYONNAIS, 28, rue Nationale, Lille (Nord). (V. A.)  
 COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE, 96, rue Nationale, Lille (V. A.)  
 SCHNERB, FAVIER et C<sup>e</sup>, 5, Grande-Place, Lille (Nord).  
 CRÉDIT DU NORD, 6-8, rue Jean-Roisin, Lille.

## POMPES CENTRIFUGES ET AUTRES

F<sup>d</sup> THÉBAULT, à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (V. A.)  
 S<sup>té</sup> FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)  
 E. WAUQUIER et FILS, constructeurs, 69, Rue de Wazemmes, Lille (V. A.).

## RACCORDS POUR TUYAUTERIE

WANNER et C<sup>e</sup>, 67, Avenue de la République, Paris. (V. A.)

## RAILS

ACIÉRIES DE FRANCE, à Isbergues (Pas-de-Calais).

## RÉFRIGÉRANTS

S<sup>té</sup> FRANÇAISE DES POMPES WORTHINGTON, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)  
 V. HUGLO, ingénieur-constructeur, 90, rue Racine, Lille (V. A.).

## TRANSMISSIONS

A. VERLINDE, 7, boulevard Papin, Lille (Nord). (V. A.)  
 E. FOURLINNIE, 85-87, rue de Douai, Lille (Nord).  
 A. PIAT et ses FILS, Paris. Succ<sup>le</sup>: 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix. (V. A.).

## TRANSPORTEURS

A. PIAT et ses FILS, Paris. Succ<sup>le</sup>: 59, Fosse-aux-Chênes, Roubaix. (V. A.)  
 BAGSHAWE AINÉ, 43, rue Lafayette, Paris. (V. A.)

## TREUILS

MESSIAN-LENGRAND, 71, route du Câteau, Cambrai (Nord).  
 THOMAS-JÉSUPRET, 39, rue Roland, Lille (Nord). (V. A.)

## TUBES ET TUYAUX EN FER OU ACIER

S<sup>té</sup> FRANÇAISE pour la fabrication des tubes, Louvroil (Nord).

## TUILES MÉCANIQUES

BOLLAERT, tuilerie mécanique de Leforest (Pas-de-Calais).  
 TUILERIE MÉCANIQUE de Saint-Momelin, par Watten (Nord). (V. A.)

## TUYAUTERIE DE FONTE

CAVALLIER, 14, place Cormontaigne, Lille. (Ingr Pont-à-Mousson).  
 H<sup>ts</sup>-FOURNEAUX et FONDERIES DE PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle).

## VENTILATION

V. HUGLO, ingénieur-constructeur, 90, rue Racine, Lille (V. A.).

## Liste des derniers Brevets d'invention pris en France

1<sup>o</sup> Mines, Métallurgie, Constructions mécaniques et métalliques.

- 294.481. SCHENK. — Traitement du coke, du charbon de bois, du charbon de tourbe, etc., pulvérisé ou moulu pour augmenter leur dureté et leur densité.  
 294.498. DE BLIGNIÈRES. — Brai riche pour agglomérer tous les combustibles.  
 294.819. SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'EXTRACTION DE L'OR. — Extraction de l'or, de ses minerais ou des produits métallurgiques en contenant.  
 294.895. CASPAR. — Machine à serrer les moules par laminage.  
 294.860. GAY. — Appareil limeur ou vertébré pour le travail des roches.  
 294.868. P. DE LACHOMETTE, VILLIERS et C<sup>e</sup>. — Four à carboniser la houille, chauffé au gaz et à régénérateur de chaleur.  
 294.966. DOYÈRE. — Chaudière multitubulaire.  
 295.016. ANDREWS. — Fabrication du coke.  
 295.024. ALLIS. — Réchauffage et laminage de bandes minces de métal.  
 295.028. LATKIEWICZ. — Machine à tasser le sable dans les moules de fonderie.  
 295.108. SWINBURNE ET ASHCROFT. — Traitement des minerais sulfurés.

## ADJUDICATIONS ANNONCÉES

## France

- PROCHAINEMENT. — Saint-Julien (Haute-Vienne). Modification et augmentation des canalisations de la distribution d'eau, 47.437 fr. 25, dont 26.000 fr. pour une conduite en fonte de 175 m/m sur 1.365 m.; 8.000 francs pour une conduite de 80 m/m sur 920 m.; 10.000 fr. pour une conduite de 100 et 80 m/m sur 1.044 m. et 3.437 fr. 25 pour une conduite de 60 m/m sur 550 m.  
 PROCHAINEMENT. — Lyon. Construction des ponts de l'Université et de la Bouche. Parties métalliques 2.310.000 fr.  
 15 MAI. — Poitiers. Construction d'une prison cellulaire. Ferronnerie et serrurerie : 43.243 fr. 76.  
 16 MAI. — Paris. Fourniture de 1.200 tonnes de charbon de terre à la Manutention militaire.  
 19 MAI. — Gap. Reconstruction de ponts : 1<sup>o</sup> A l'Argentière, sur la Durance, travée métallique de 24 mètres de portée : 12.500 fr.; 2<sup>o</sup> A Briançon, sur la Guisanne, 16 mètres 50 de portée : 10.000 fr.  
 21 MAI. — Bondy. Exécution de travaux divers aux écoles : ferronnerie, serrurerie et quincaillerie, 22.400 fr. 67.  
 23 MAI. — Lille. Restauration des portes d'écluses du canal de Roubaix : 220.000 fr.  
 25 MAI. — Granville. Installation d'une usine élévatoire hydraulique : 30.000 fr.  
 26 MAI. — Toulouse. Construction d'un pont et d'une passerelle sur le canal du Midi.  
 26 MAI. — Paris. Construction des bâtiments la nouvelle usine élévatoire d'Auteuil, 77, avenue de Versailles. 2 lots de charpente et construction métallique, l'un de 65.967 fr. 50 et l'autre de 9.454 fr. Serrurerie : 21.748 fr. 62.  
 26 MAI. — Épernay. Fourniture à la ville de 180 tonnes de gailletterie et gailletins.  
 28 MAI. — Toulouse. Construction d'une caserne d'infanterie. Ferronnerie : 117.000 fr.  
 31 MAI. — St-Étienne. Manufacture d'armes. Fourniture de 9.000 t. de charbon pour générateurs en 3 lots égaux, d'un lot de 3.000 t. de charbon de four, d'un lot de 360 t. de charbon de forge, d'un lot

de 140 t. de coke de gaz, d'un lot de 360 t. de coke de 1<sup>re</sup> qualité et d'un lot de 70 t. de coke spécial.

12 JUIN. — Châtellerault. Fourniture en 4 lots égaux de 8.000 t. de charbon en briquettes pour générateurs, à la Manufacture d'armes.

## FIRMES INDUSTRIELLES

### Dissolutions. — Modifications. — Formations

Saint-Mihiel. — Formation de la Société en commandite par actions *Blaise et C<sup>ie</sup>*, fonderie à Vaucouleurs (Meuse). Durée 50 ans. Capital 600.000 fr. Du 26 mars 1900.

Rennes. — Formation de la Société anonyme dite *Compagnie des Mines de la Touche*, siège social à Paris, 8, rue Mogador. Durée 99 ans. Capital 1.800.000 fr. Du 21 mars 1900.

Paris. — Modification des statuts de la *Société française de recherches et d'exploitation de gisements miniers de Madagascar*, 9, avenue de Clichy. Du 23 mars 1900.

Tours. — Clôture pour insuffisance d'actif : *M. Percy*, charbons, 26, plaies Lariche. Du 12 avril 1900.

Paris. — Faillite de *Radfort et Bright Limited*, charbons, 24, rue Guillaume-Tell. Du 25 avril 1900.

Nice. — Faillite de *Léonie Emile-Célestin*, charbons, 9, rue Benoit-Benico. Du 17 avril 1900.

Paris. — Formation de la Société en nom collectif *Louvet et Lequien*, bois et charbons, 27, quai d'Austerlitz. Durée 12 ans. Capital 200.000 fr. Du 12 avril 1900.

Dieppe. — Formation de la Société en nom collectif *Thoumyre et fils*, charbons et briquettes, 24, quai Berigny. Durée 15 ans. Capital 1.000.000 fr. Du 25 avril 1900.

Lyon. — Dissolution de la Société *J. Moulin et Auclère*, bois et charbons, 50, rue Villette. Du 14 avril 1900.

Marseille. — Faillite de *M. Michel J.*, courtier en charbons, 31, boulevard de Strasbourg. Du 21 avril 1900.

### Convocations d'Actionnaires

14 mai. — Lille. — Mines de Marly.

14 mai. — Liège. — Charbonnages de Herve-Vergifosse.

15 mai. — Douai. — Mines de Courrières.

16 mai. — Paris. — Mines de Malfidano.

16 mai. — Douai. — Mines d'Azincourt et fours à coke du Nord.

17 mai. — Béthune. — Mines de Ligny-les-Aire.

17 mai. — Paris. — Ateliers et chantiers de France.

17 mai. — Marseille. — Mines des Borquettes.

17 mai. — Paris. — Houillères de Montjean.

19 mai. — Valenciennes. — Mines de Thivencelles.

19 mai. — Paris. — Mines de Villeboeuf.

19 mai. — Paris. — Société de l'éclairage au gaz et des hauts-fourneaux et fonderies de Marseille et des mines de Portes et Sénéchas.

20 mai. — Anzein. — Mines d'Anzein.

20 mai. — Nîmes. — Compagnie houillère de Mont-Gros (Ardèche).

22 mai. — Valenciennes. — Mines de Douchy.

23 mai. — Paris. — Forges et aciéries de Denain et Anzin.

23 mai. — Paris. — Carrières et mines du Morvan.

23 mai. — Paris. — Société des 30 0/0 des mines de Marles.

26 mai. — Paris. — Mines de la Grand'-Combe.

30 mai. — Paris. — Mines, fonderies et forges d'Alais.

30 mai. — Paris. — Aciéries, hauts-fourneaux et forges de Trignac.

30 mai. — Paris. — Houillères de Chalonnès.

31 mai. — Paris. — Mines de Campagnac.

### MATÉRIEL A VENDRE

**E**LEVATION D'EAU par l'air comprimé, système Pohlé ;  
TRANSPORTEUR Goodwins et Defays ;  
pour devis et renseignements, s'adresser à M. Gandrille, 72, rue Mirabeau, Fives-Lille. (16 bis)

**A** vendre, plusieurs **DYNAMOS** et **MOTEURS** électriques d'occasion, 1<sup>res</sup> marques. Echange. M. Dorez, ing<sup>r</sup> à Roubaix. (17)

**A**NE MACHINE horizontale Compound-tandem à condensation, de 200 chevaux (à 12 kil. aux chaudières). Volant-Poulie. Vitesse 120 tours, Construction Biétrix et C<sup>ie</sup>, à Saint-Etienne.

**A**NE DYNAMO, à 3 paliers, de 400 volts, 100 ampères.  
**A**NE DYNAMO, à 3 paliers, de 200 volts, 235 ampères.  
(Machines à courant continu excitées en dérivation).

**A**NE LOCOMOTIVE-TENDER à voie normale, de 33 tonnes à vide ;  
3 essieux couplés et 1 essieu radial.

S'adresser à M. F. Thébaud, constructeur à Marly-lez-Valenciennes (Nord). (31)

### Suite du Bulletin Commercial (France)

#### PRIX DES MÉTAUX TRAVAILLÉS, A PARIS, AUX 100 KILOS

Plomb laminé et en tuyaux. . . . .	64 »
Zinc laminé. . . . .	70 »
Cuivre rouge laminé. . . . .	250 »
— en tuyaux sans soudure. . . . .	250 »
— en fils . . . . .	250 »
Laiton laminé. . . . .	205 »
— en tuyaux sans soudure . . . . .	265 »
— en fils . . . . .	205 »
Étain pur laminé (1 <sup>m</sup> /m d'épaisseur et plus). . . . .	440 »
— en tuyaux (9 <sup>m</sup> /m diamètre intérieur et plus). . . . .	440 »
Aluminium en tubes . . . . .	190 »
— en fils jusqu'à 5/10 de m/m. . . . .	100 à 110

## SOCIÉTÉ ALSACIENNE DE CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Anciens Etablissements André Kœchlin et C<sup>ie</sup>  
(USINE DE BELFORT)

AGENCE DU NORD :

## DE LORIOU & FINET

INGÉNIEURS

Bureaux : 17, Rue Faidherbe,

Dépôt de Machines et Matériel électrique : 61, rue de Tournai, LILLE

## APPLICATIONS GÉNÉRALES DE L'ÉLECTRICITÉ

ÉCLAIRAGE, TRANSPORT DE FORCE & TRACTION ÉLECTRIQUE

Ensembles électrogènes, Dynamos à courant continu et alternatif simple ou polyphasé de toutes puissances

TÉLÉPHONE LILLE-PARIS N° 675

(37)



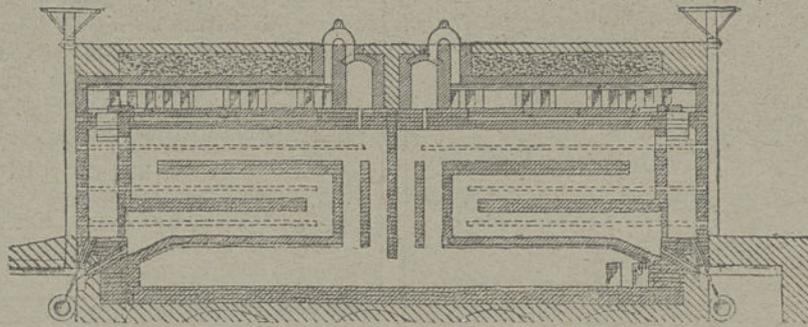
# FOURS A COKE

Système COLLIN, breveté s. g. d. g.

F.-J. COLLIN, 12, Rue de la Paix, à LIÈGE (Belgique)

RÉCUPÉRATION FACULTATIVE  
des sous-produits

Les fours COLLIN peuvent travailler avec ou sans récupération des sous-produits : le changement de marche ne nécessitant aucune modification aux fours s'effectue aisément et rapidement.



PLUS DE 600 FOURS SONT DÉJÀ EN ACTIVITÉ

SUPPRESSION

de toute

PERTE DE GAZ

Chauffage rationnel des Fours

GRANDE PRODUCTION

RENDEMENT MINIMUM GARANTI :

4 tonnes de coke par four  
EN 24 HEURES

Agent général pour la France :

F. GHISLAIN, AVENUE MICHELET, CAMBRAI (NORD)

(28)

## LES FONDERIES D'ACIER du NORD

Société anonyme à CROIX, près Lille (Nord)

Adresse Télégraphique : ACIÉRIES-CROIX

ACIERS MOULÉS AUX PETITS CONVERTISSEURS

de tous poids et dimensions, depuis l'acier extra-dur jusqu'à l'acier extra-doux pour dynamos

ATELIERS DE PARACHÈVEMENT

FABRICATIONS SPÉCIALES : ROUES & TRAINS DE ROUES POUR WAGONNETS DE TERRASSEMENT & DE CHARBONNAGES, APPUIS DE PONTS, CENTRES DE ROUES, BOISSEAUX DE BUTTOIRS, BOITES A GRAISSES & AUTRES ACCESSOIRES POUR MATÉRIELS DE CHEMINS DE FER FIXE & ROULANT.

ADRESSER CORRESPONDANCE A LA SOCIÉTÉ, A CROIX (38)

## Grille à Lames de Persiennes

BREVETÉE S. G. D. G.

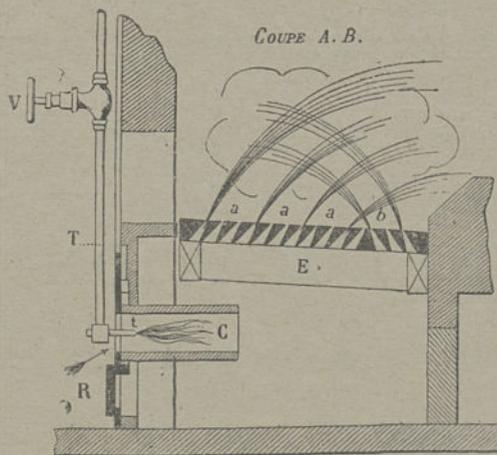
Système Ed. POILLON, Ingénieur E. C. P., rue Leroux, 7, AMIENS

MÉDAILLE DE VERMEIL EXPOSITION DE POITIERS 1899

MÉDAILLE D'OR, EXPOSITION DE GAND 1899

Plus de 10,000 ch fonctionnent depuis 20 mois avec ce système

DISPOSITION POUR FOYER EXTÉRIEUR



COUPE A. B.

Applicable à tous les foyers de chaudières et de fours, en 24 heures, pour brûler tous les combustibles, même les poussières et menus maigres, anthraciteux, escarbilles, sciure, etc.

(VOIR LA REVUE NOIRE DU 18 JUILLET ET DU 12 SEPTEMBRE 1898).

DES REPRÉSENTANTS SONT DEMANDÉS.

ÉCONOMIE - SÉCURITÉ ABSOLUE - FUMIVORITÉ

(27)

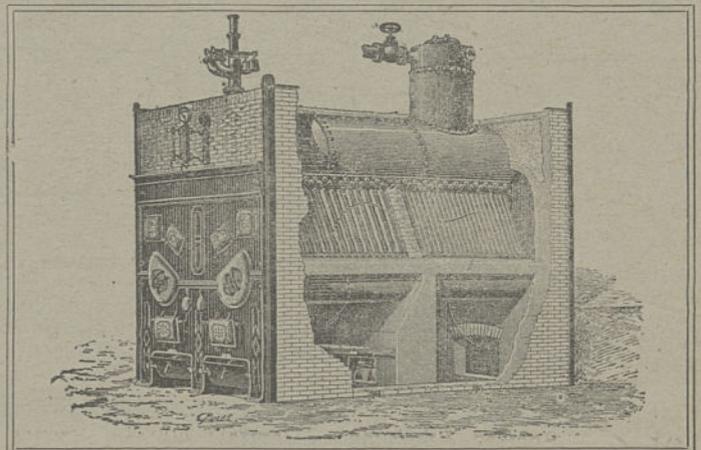
## GÉNÉRATEURS LAGOSSE

semi-multitubulaires, brevetés s. g. d. g.

ÉCONOMIE \* SÉCURITÉ \* SIMPLICITÉ

PRODUCTION GARANTIE :

20 k. de vapeur par heure et mètre carré de surface de chauffe ;  
9 à 10 kilos de vapeur par kilog. de charbon sec et net.



CONSTRUCTEUR :

MAROLLE-PINGUET, à St-Quentin (Aisne)

INGÉNIEUR-REPRÉSENTANT :

R. GANDRILLE, rue Mirabeau, 72, Fives-Lille

(26)

MACHINES

A CONCASSER ET CRIBLER

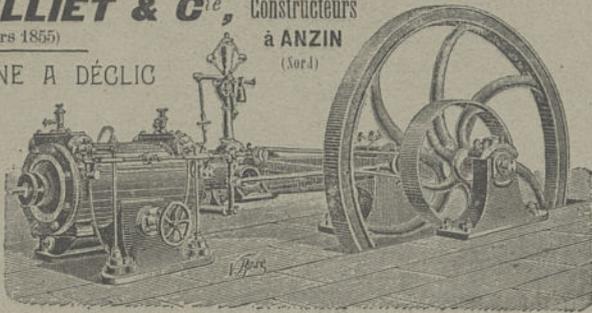
les Houilles et Cokes de four

P. ALRIQ, 1, Rue Marcadet, PARIS

(18)

**MAILLIET & C<sup>ie</sup>**, Constructeurs  
(Angers 1855) à ANZIN (Nord)

MACHINE A DÉCLIC



Machines condensation	50 CHEV.   11,500 fr.	80 CHEV.   14,000 fr.	120 CHEV.   18,500 fr.	150 CHEV.   22,500 fr.	200 CHEV.   25,000 fr.	300 CHEV.   33,000 fr.
--------------------------	-----------------------	-----------------------	------------------------	------------------------	------------------------	------------------------

Le montage, dirigé par un de nos ouvriers, coûte de 3 à 5 % de la valeur des machines.  
Les forces en chevaux sont comptées avec une pression initiale indiquée à 5 kil 1/2 dans le cylindre pendant 1/5 de la course.  
La dépense de vapeur sèche est de 9 à 10 kilog. par cheval indiqué dans les machines au-dessus de 100 chevaux et n'introduisant pas au delà de 1/7 de la course. (6)

**Ferdinand THÉBAULT**

CONSTRUCTEUR

Marly-lez-Valenciennes (Nord)

**MÉCANIQUE GÉNÉRALE**

Machines à vapeur. — Matériel pour sucreries, distilleries, brasseries, forges et laminoirs, mines, sondages (spécialité de pompes de sondages), etc.

**GROSSE CHAUDRONNERIE EN FER**

Chaudières à vapeur. — Cheminées. — Bacs. — Réservoirs. — Ponts, etc.

**MATÉRIEL D'OCCASION**

Machines perfectionnées de 50 à 500 chevaux. — Chaudières à vapeur de toutes forces semi-tubulaires et autres. — Locomotives à voie normale pour embranchements particuliers, ou à voie étroite pour chantiers. — Plaques tournantes, etc. (14)

**Tuilerie Mécanique**

DE

**SAINT-MOMELIN**

par WATTEN (Nord)

A 4 KILOMÈTRES DE SAINT-OMER

TÉLÉPHONE 371

Société Anonyme. — Capital: 400,000 Francs

\*\*\*\*\*

ADMINISTRATION ET BUREAUX:

17, RUE D'INKERMANN, 17, LILLE

**TUILES A COULISSES EN TOUS GENRES**

TUILE SPÉCIALE DITE MARINE

Pannes, Carreaux

**TUYAUX DE DRAINAGE & A EMBOITEMENT**

Briques creuses

CARREAUX DE TROTTOIRS

(20)

**MATÉRIEL & ARTICLES INDUSTRIELS**

COMMISSION • REPRÉSENTATION

**Fernand PONETTE**

24, Rue Philippe-de-Girard, 24

ROUBAIX

CHEMINÉES D'USINES EN BRIQUES SPÉCIALES

TUBES EN FER & ACIER A RECOUVREMENT  
pour Mines et Chauffages à vapeur

PETIT CHEMIN DE FER A VOIE ÉTROITE

CHAUDIÈRES & MACHINES A VAPEUR

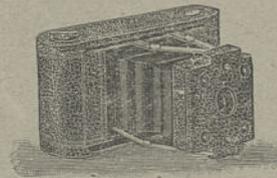
(13)

**PHOTO-COMPTOIR DU NORD**  
**L. Mairesse**

ROUBAIX

LILLE

39bis, rue Pauvree | 6, rue des Ponts-de-Comines



CENTRALISATION DE TOUTES LES

FOURNITURES GÉNÉRALES

POUR LA PHOTOGRAPHIE

← Devis sur demande →

(13)

**ÉLÉVATEURS & TRANSPORTEURS**

avec chaînes Simplex

SYSTÈME BAGSHAWE

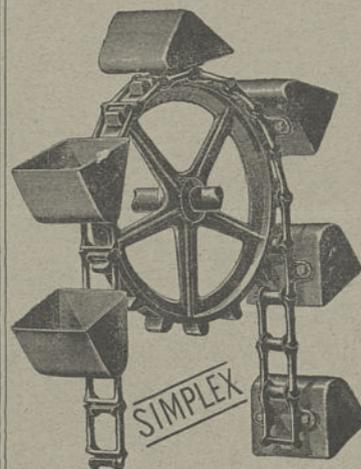
Brevetée S. G. D. G.

GODETS TOLE D'ACIER

Vis d'Archimède

APPAREILS

POUR DÉCHARGER LES BATEAUX



Marque déposée

**BAGSHAWE AINÉ**

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR

PARIS, 43, Rue Lafayette, PARIS

(17)

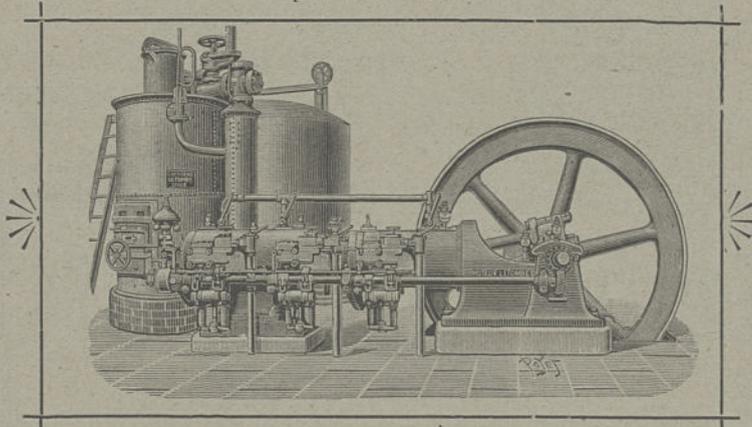


RACCORDS POUR CONDUITES D'EAU DE GAZ ET DE VAPEUR  
**WANNER & C<sup>IE</sup>** 67 AVENUE DE LA REPUBLIQUE PARIS  
 RACCORDS MUNIS D'INTERRUPTEURS

SOCIÉTÉ A<sup>ME</sup> D'EXPLOITATION DES BREVETS LETOMBE E.C.P.  
 C<sup>IE</sup> DE FIVES-LILLE, CONSTRUCTEUR

## Moteurs et Gazogènes LETOMBE

CONSOMMATION: 500 GR. DE CHARBON  
 par cheval-heure



Bruxelles 1897: Grand Prix

CONSOMMATION EN GAZ DE VILLE  
 500 litres par C. H. en pleine charge  
 600 — — en demi-charge.

E. BATHIAT, AGENT GÉNÉRAL DE VENTE  
 3, Place de Rihour, LILLE (29)

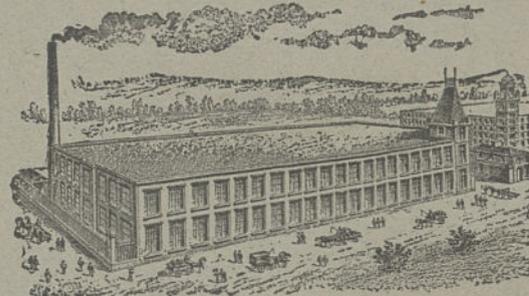
SOCIÉTÉ ANONYME  
 — DE —

## Retorderie et Câblerie d'Hellemmes

CAPITAL: 600,000 francs

SIÈGE SOCIAL  
 à

HELLEMES-LILLE  
 (NORD)



## BREVET WILLIAM KENYON & SONS

(Contractors to H. M. Government), Fournisseurs de l'Amirauté Anglaise

### CABLES EN COTON

pour Transmission de Force Motrice

### CABLES & CORDAGES

pour la Marine, les Travaux Publics et l'Industrie

POUR RENSEIGNEMENTS

S'ADRESSER A M. GANDRILLE, INGÉNIEUR  
 72, Rue Mirabeau, FIVES-LILLE (24)

ANCIENNE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ, Fondée en 1877

## SOCIÉTÉ "L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE"

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1,650,000 FRANCS

Administration  
 27, RUE DE ROME

PARIS

Ateliers de Construction  
 250, RUE LECOURBE

DYNAMOS ET ÉLECTROMOTEURS  
 à courants continus et alternatifs, simples ou polyphasés

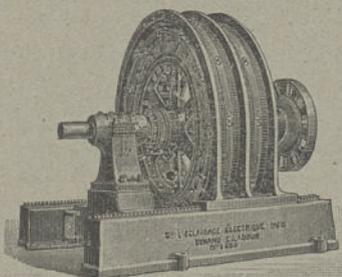
TRANSFORMATEURS E. LABOUR

Plus de 3 millions de watts en fonctionnement, de 1 à 50,000 volts.

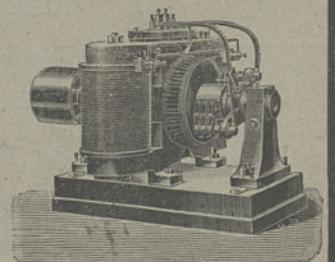
LOCOMOTIVES MINIÈRES

TREUILS, VENTILATEURS & POMPES ÉLECTRIQUES

Stations Centrales d'Électricité



Téléphone n° 528,50. Paris-Provence.



Adresse télégraphique: LÉCLIQUE-PARIS. (21)